



HUMAINE  
>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE

## RAPPORT 2023-2024

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur  
en vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau universitaire

## TABLE DES MATIÈRES

États financiers .....	3
Rapport de l'auditeur indépendant.....	4
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	10
États du traitement .....	20
Rapport de l'auditeur indépendant.....	21
Formulaire de déclaration .....	23
Rapport sur la performance.....	29
Grille des indicateurs .....	30
Mesures prises pour l'encadrement des personnes étudiantes .....	49
Mesures phares pour l'encadrement des personnes étudiantes .....	49
Autres mesures d'encadrement des personnes étudiantes.....	53
Programmes d'activités de recherche .....	54
Principales orientations de recherche.....	54
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche .....	57
Rapport sur les perspectives de développement .....	62
Priorités de développement.....	63
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités .....	71
Plan stratégique 2020-2025.....	76

# ÉTATS FINANCIERS

HUMAINE  
>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard du Système d'information financière des universités 2023-2024

---

À l'attention de  
Ministère de l'Enseignement supérieur et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« l'Université »),

### Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues et restriction à l'utilisation et à la diffusion

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2023-2024 (« SIFU ») est conforme aux états financiers audités de l'Université. Ce rapport est destiné exclusivement au ministère de l'Enseignement supérieur et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties ni diffusé à d'autres parties.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

Le ministère de l'Enseignement supérieur a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'Université, identifié par le ministère de l'Enseignement supérieur, est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures précisément convenues avec le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

### Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux autres règles éthiques du code de déontologie.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, laquelle exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système exhaustif de gestion de la qualité, y compris des politiques ou des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

## Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites au mandat, qui ont été convenues avec le ministère de l'Enseignement supérieur et consignées dans les conditions de la mission le 3 juin 2024, à l'égard du SIFU 2023-2024.

*MNP* <sup>1</sup>  
SENCRL, S.F.  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rouyn-Noranda (Québec)  
Le 19 octobre 2024

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118014

	POSTES	PROCÉDURES CONVENUES	CONSTATATIONS SUR LES PROCÉDURES CONVENUES
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (Sous-section 4.1 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Obtenir le plus récent SIFU de l'établissement.</li> <li>✓ Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (Format Excel).</li> <li>✓ À partir de l'état de la situation financière du SIFU (Page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.</li> <li>✓ À partir des produits et charges du SIFU (Pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (Sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et des excédents (Insuffisances) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.</li> <li>✓ À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (Page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « Total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.</li> <li>✓ Un imprimé-écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être joint au présent document.</li> </ul>	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Un imprimé-écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » est joint au présent document.</p>



3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (Sous-section 4.3.2 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte #403.</li> <li>✓ Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte #403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.</li> <li>✓ Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident au Québec.</li> <li>✓ Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire chargé durant l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.</li> <li>✓ Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte #403.</li> <li>✓ Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.</li> </ul>	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p>
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants dérèglementés (Sous-section 4.3.3 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Obtenir du Ministère une liste des étudiants dérèglementés ayant fréquenté l'établissement universitaire à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.</li> <li>✓ Sélectionner 10 montants. Attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel.</li> <li>✓ Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés durant l'exercice.</li> <li>✓ Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte #406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.</li> <li>✓ Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.</li> </ul>	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p>

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités  
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
 2023-2024



Sommaire des écarts rapportés							0 écarts rapportés
							0\$ restants à expliquer
							0\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	-	-	-	-	-	-
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							0 écarts expliqués
							0\$ restants à expliquer
							0\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	-	-	-	-	-	-
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

# Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

## Systeme d'information financière des universités 2023-2024



Responsable des ressources financières

21 octobre 2024

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	12 476 075	-	-	-	-	-	12 476 075	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	30 220 000	-	-	-	-	-	30 220 000	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	867 425	-	-	-	-	-	867 425	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	7 580 953	---	---	---	---	---	7 580 953	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	2 857 779	---	---	---	---	---	2 857 779	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 874 998	2 662 153	3 628 869	96 000	-	-	9 262 020	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	65 000	-	-	-	-	-	65 000	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	96 000	22 840 892	6 815 111	-	-	(29 752 004)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	70 883	-	-	-	-	-	70 883	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>57 109 113</b>	<b>25 503 045</b>	<b>10 443 980</b>	<b>96 000</b>	<b>-</b>	<b>(29 752 004)</b>	<b>63 400 135</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	1 149 051	-	-	-	-	-	1 149 051	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	75 016 071	---	---	---	75 016 071	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---	---	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>58 258 164</b>	<b>25 503 045</b>	<b>85 460 051</b>	<b>96 000</b>	<b>-</b>	<b>(29 752 004)</b>	<b>139 565 257</b>	<b>21</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
 au 30 avril 2024  
 en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	12 896 157	-	---	-	-	-	12 896 157	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 727 062	-	---	-	-	-	1 727 062	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	9 177 660	199 745	2 200 745	-	-	-	11 578 150	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 452 158	569 613	---	---	-	-	5 021 771	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	11 357	24 733 687	578 899	-	-	-	25 323 943	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	29 656 004	-	-	96 000	-	(29 752 004)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>57 920 397</b>	<b>25 503 045</b>	<b>2 779 644</b>	<b>96 000</b>	<b>-</b>	<b>(29 752 004)</b>	<b>56 547 083</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	13 133 000	-	-	-	-	-	13 133 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	66 093 066	---	---	-	66 093 066	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>71 053 397</b>	<b>25 503 045</b>	<b>68 872 710</b>	<b>96 000</b>	<b>-</b>	<b>(29 752 004)</b>	<b>135 773 149</b>	<b>39</b>
<b>SOLDES DE FONDS <sup>1</sup></b>										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	4 942 875	-	-	-	4 942 875	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(12 795 233)	---	---	---	---	-	(12 795 233)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 644 466	---	---	-	11 644 466	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(12 795 233)</b>	<b>-</b>	<b>16 587 341</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 792 108</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>58 258 164</b>	<b>25 503 045</b>	<b>85 460 051</b>	<b>96 000</b>	<b>-</b>	<b>(29 752 004)</b>	<b>139 565 257</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	7 111 609	---	---	---	---	7 111 609	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	1 094 468	---	---	---	---	1 094 468	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	288 250	---	---	---	---	288 250	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	109 447	---	---	---	---	109 447	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	995 221	---	---	---	---	995 221	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	989 027	---	---	---	---	989 027	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	4 603 836	---	---	---	---	4 603 836	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	84 096	-	---	-	-	84 096	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>15 275 953</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 275 953</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	69 102 394	5 114 236	-	---	---	74 216 630	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	244 504	5 468 261	-	-	-	5 712 765	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 618 829	5 811 524	3 882	-	-	7 434 235	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	63 250	1 998 493	-	-	-	2 061 743	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	119 500	---	---	119 500	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>								
16	Ministère (530)	s/o	---	---	1 253 313	---	---	1 253 313	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	863 832	---	---	863 832	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	963 062	---	---	963 062	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	38 000	---	---	38 000	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>71 028 976</b>	<b>18 392 514</b>	<b>3 241 589</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>92 663 079</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 995 092	-	-	-	-	1 995 092	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	---	-	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	71 500	1 297 700	-	-	-	1 369 200	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	734 638	2 687 529	-	1 912 851	-	5 335 018	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	331 443	---	---	331 443	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	654 608	(654 608)	---	---	---	0	28
29	Ventes externes (460)	s/o	71 758	11 175	-	---	-	82 933	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	-	-	-	-	-	-	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>3 527 596</b>	<b>3 341 796</b>	<b>331 443</b>	<b>1 912 851</b>	<b>-</b>	<b>9 113 686</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>89 832 525</b>	<b>21 734 310</b>	<b>3 573 032</b>	<b>1 912 851</b>	<b>-</b>	<b>117 052 718</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>Masse salariale</b>								
2	Direction	s/o	4 095 173	108 011	---	---		4 203 184	2
3	Gérance	s/o	239 588	-	---	---		239 588	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	22 149 357	1 006 673	---	---		23 156 030	4
5	Chargés de cours	s/o	10 322 454	49 036	---	---		10 371 490	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	279 483	3 579 380	---	---		3 858 863	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	199 168	422 483	---	---	-	621 651	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	11 325 178	1 271 824	---	---	-	12 597 002	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	5 562 976	808 127	---	---	-	6 371 103	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	3 865 175	115 161	---	---	---	3 980 336	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	481 705	-	---	---	---	481 705	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	12 437 104	1 496 950	---	---	-	13 934 054	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	839 576	(127 197)	---	---	-	712 379	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>71 796 938</b>	<b>8 730 448</b>	-	-	-	<b>80 527 386</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	65 000	---	---	---		65 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	45 620	-	---	---	-	45 620	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1 300	80 666	---	---	-	81 966	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	301 885	14 361	---	---	-	316 246	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 980 824	1 221 528	---	---	-	3 202 352	19
20	Bourses (735)	s/o	1 791 597	5 271 522	---	---	-	7 063 119	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 781 648	2 999 355	-	-	-	4 781 003	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 897 121	865 441	---	---	-	2 762 562	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	41 860	4 034	---	---	-	45 894	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	6 446 848	1 989 265	-	---	-	8 436 113	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	401 659	3 646	---	---	-	405 305	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 113 157	42 029	-	---	-	1 155 186	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 413 290	31 645	---	---	-	1 444 935	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	0	-	---	---	-	0	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	178 866	75 562	188 231	---	-	442 659	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	477 193	---	-	477 193	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	147 475	-	-	-	-	147 475	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	---	---	---	-	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	4 568 381	---	---	4 568 381	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	282 342	-	-	-	-	282 342	36
37	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>17 890 493</b>	<b>12 599 054</b>	<b>5 233 805</b>	-	-	<b>35 723 352</b>	<b>37</b>
38	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(239 020)	(50 417)	---	---	-	(289 437)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	93 018	196 419	-	-	-	289 437	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	40
41	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>17 744 491</b>	<b>12 745 056</b>	<b>5 233 805</b>	-	-	<b>35 723 351</b>	<b>41</b>
42	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>89 541 429</b>	<b>21 475 504</b>	<b>5 233 805</b>	-	-	<b>116 250 737</b>	<b>42</b>
43	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>291 096</b>	<b>258 806</b>	<b>(1 660 773)</b>	<b>1 912 851</b>	-	<b>801 980</b>	<b>43</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	(13 533 156)	(0)	17 028 284	-	-	-	<b>3 495 129</b>	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>(13 533 156)</b>	<b>(0)</b>	<b>17 028 284</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 495 129</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	89 832 525	21 734 310	3 573 032	1 912 851	-	<b>117 052 718</b>	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	89 541 429	21 475 504	5 233 805	-	-	<b>116 250 737</b>	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>		<b>291 096</b>	<b>258 806</b>	<b>(1 660 773)</b>	<b>1 912 851</b>	<b>-</b>	<b>801 980</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(505 000)	---	---	---	---	<b>(505 000)</b>	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	1 445 277	1 912 851	1 219 830	-	-	<b>4 577 958</b>	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	493 450	2 171 657	-	1 912 851	-	<b>4 577 958</b>	11
12	<b>Sous-total</b>		<b>737 923</b>	<b>0</b>	<b>(440 943)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>296 980</b>	<b>12</b>
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(12 795 233)</b>	<b>(0)</b>	<b>16 587 341</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 792 109</b>	<b>13</b>

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8			4 942 875			<b>4 942 875</b>	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(12 795 233)	---	---	---	---	<b>(12 795 233)</b>	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---		---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 644 466	---	---	<b>11 644 466</b>	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(12 795 233)</b>	<b>-</b>	<b>16 587 341</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 792 108</b>	<b>20</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe I

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	7 111 609	---	-	---	-	---	---	7 111 609	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	1 094 468	---	---	---	---	1 094 468	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	---	---	288 250	---	---	---	---	288 250	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	109 447	---	---	---	---	109 447	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglemés (406)	139 776	---	855 445	---	-	---	---	995 221	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	989 027	---	---	989 027	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	100 485	929 282	2 674 295	-	-	899 774	-	4 603 836	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1	-	82 870	1 225	-	-	-	84 096	9
<b>10</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>7 351 870</b>	<b>929 282</b>	<b>5 104 775</b>	<b>1 225</b>	<b>989 027</b>	<b>899 774</b>	<b>-</b>	<b>15 275 953</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	39 614 959	5 744 548	18 156 087	4 785 095	-	801 704	---	69 102 394	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	94 669	74 750	25 085	-	-	-	50 000	244 504	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	1 618 829	-	-	-	-	1 618 829	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	63 250	-	-	-	-	-	-	63 250	14
<b>15</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>39 772 878</b>	<b>5 819 298</b>	<b>19 800 001</b>	<b>4 785 095</b>	<b>-</b>	<b>801 704</b>	<b>50 000</b>	<b>71 028 976</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 995 092	---	-	-	-	1 995 092	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	1 500	-	-	70 000	-	71 500	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	466 948	3 567	66 096	-	197 880	-	147	734 638	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	654 608	---	-	-	-	654 608	22
23	Ventes externes (460)	17 553	31 961	948	-	(73 348)	-	94 643	71 758	23
24	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	24
<b>25</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>484 501</b>	<b>35 528</b>	<b>2 718 244</b>	<b>-</b>	<b>124 532</b>	<b>70 000</b>	<b>94 790</b>	<b>3 527 596</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>47 609 249</b>	<b>6 784 108</b>	<b>27 623 021</b>	<b>4 786 320</b>	<b>1 113 558</b>	<b>1 771 479</b>	<b>144 790</b>	<b>89 832 525</b>	<b>26</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	<b>Masse salariale</b>									1
2	Direction	1 462 438	437 129	1 807 302	158 823	160 982	68 500	-	4 095 173	2
3	Gérance	-	-	239 588	-	-	-	-	239 588	3
4	Enseignants-chercheurs	22 149 357	-	-	-	-	-	-	22 149 357	4
5	Chargés de cours	10 320 872	1 116	-	-	-	466	-	10 322 454	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	241 260	-	-	-	38 223	-	-	279 483	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	193 470	2 968	2 730	-	-	-	-	199 168	7
8	Personnel professionnel non enseignant	5 401 613	566 659	3 619 793	100 189	936 983	699 941	-	11 325 178	8
9	Personnel de soutien technique	1 977 806	1 902 470	1 198 907	262 952	93 596	71 207	56 037	5 562 976	9
10	Personnel de soutien de bureau	2 084 571	163 121	1 487 026	-	75 716	54 741	-	3 865 175	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	397	53 539	427 770	-	-	-	481 705	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	8 979 017	721 550	1 963 750	241 159	301 373	216 430	13 827	12 437 104	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	250 499	60 967	425 263	18 672	40 112	45 531	(1 468)	839 576	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>53 060 904</b>	<b>3 856 376</b>	<b>10 797 897</b>	<b>1 209 564</b>	<b>1 646 986</b>	<b>1 156 815</b>	<b>-</b>	<b>71 796 938</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	65 000	65 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	45 620	-	-	-	-	-	-	45 620	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	1 300	-	-	-	-	-	-	1 300	17
18	Formation et perfectionnement (710)	135 986	18 262	128 424	3 077	1 615	14 523	-	301 885	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 478 507	44 103	361 439	29 087	50 304	15 437	1 949	1 980 824	19
20	Bourses (735)	441 464	30 000	(2 000)	-	-	1 322 133	-	1 791 597	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	680 957	452 507	452 832	2 062	2 025	166 265	25 000	1 781 648	21
22	Fournitures et matériel (745)	491 810	953 874	286 297	103 023	34 862	15 825	11 430	1 897 121	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	11 850	5 117	1 636	-	-	-	23 257	41 860	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	555 776	2 734 914	1 359 798	1 255 442	363 077	139 933	37 909	6 446 848	24
25	Volumes et périodiques (750)	31 319	369 767	433	79	-	61	-	401 659	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	700	114 461	1 093	947 457	-	-	49 445	1 113 157	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	57 862	-	1 570	1 275 748	225	234	77 652	1 413 290	27
28	Location-exploitation (830)	0	-	-	-	-	-	-	0	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	22 089	115 442	31 597	8 425	1 150	-	164	178 866	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	147 475	-	-	-	-	147 475	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	277 342	5 000	-	-	-	282 342	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>3 955 238</b>	<b>4 838 445</b>	<b>3 047 936</b>	<b>3 629 400</b>	<b>453 258</b>	<b>1 674 410</b>	<b>65 000</b>	<b>17 890 493</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(61 121)	(16 726)	(28 809)	-	(65 929)	(2 800)	(63 635)	(239 020)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	36 441	3 670	16 998	11 337	22 790	1 784	-	93 018	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>3 930 558</b>	<b>4 825 389</b>	<b>3 036 125</b>	<b>3 640 737</b>	<b>410 118</b>	<b>1 673 394</b>	<b>65 000</b>	<b>17 744 491</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>56 991 462</b>	<b>8 681 765</b>	<b>13 834 022</b>	<b>4 850 301</b>	<b>2 057 104</b>	<b>2 830 209</b>	<b>231 567</b>	<b>89 541 429</b>	<b>40</b>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>
3	Subvention du Ministère (515)	4 597 514	-	-	-	516 722	-	-	5 114 236	3	
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	5 468 261	-	-	-	-	-	-	5 468 261	4	
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	5 811 524	-	-	-	-	-	-	5 811 524	5	
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	1 998 493	-	-	-	-	-	-	1 998 493	6	
<b>7</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>17 875 792</b>	-	-	-	<b>516 722</b>	-	-	<b>18 392 514</b>	<b>7</b>	
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8	
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	9	
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10	
11	Produits provenant d'une fondation (446)	1 297 700	-	-	-	-	-	-	1 297 700	11	
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	2 687 529	-	-	-	-	-	-	2 687 529	12	
13	Gains sur vente de placements (526)	- - -	- - -	-	- - -	- - -	- - -	- - -	-	13	
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(654 608)	-	-	-	-	-	-	(654 608)	14	
15	Ventes externes (460)	11 175	-	-	-	-	-	-	11 175	15	
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16	
<b>17</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>3 341 796</b>	-	-	-	-	-	-	<b>3 341 796</b>	<b>17</b>	
<b>18</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>21 217 588</b>	-	-	-	<b>516 722</b>	-	-	<b>21 734 310</b>	<b>18</b>	

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale									1
2	Direction	39 510	-	-	-	68 501	-	-	108 011	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	1 006 673	-	-	-	-	-	-	1 006 673	4
5	Chargés de cours	49 036	-	-	-	-	-	-	49 036	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	3 483 950	-	-	-	95 430	-	-	3 579 380	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	422 483	-	-	-	-	-	-	422 483	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 224 846	-	-	-	46 978	-	-	1 271 824	8
9	Personnel de soutien technique	808 127	-	-	-	-	-	-	808 127	9
10	Personnel de soutien de bureau	115 161	-	-	-	-	-	-	115 161	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1 449 945	-	-	-	47 005	-	-	1 496 950	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(127 197)	-	-	-	-	-	-	(127 197)	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>8 472 534</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>257 914</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 730 448</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	80 666	-	-	-	-	-	-	80 666	16
17	Formation et perfectionnement (710)	14 231	-	-	-	130	-	-	14 361	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 216 629	-	-	-	4 899	-	-	1 221 528	18
19	Bourses (735)	5 207 422	-	-	-	64 100	-	-	5 271 522	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 997 119	-	-	-	2 236	-	-	2 999 355	20
21	Fournitures et matériel (745)	857 868	-	-	-	7 573	-	-	865 441	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	4 034	-	-	-	-	-	-	4 034	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 942 585	-	-	-	46 680	-	-	1 989 265	23
24	Volumes et périodiques (750)	(7 053)	-	-	-	10 699	-	-	3 646	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	42 029	-	-	-	-	-	-	42 029	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	31 645	-	-	-	-	-	-	31 645	26
27	Location exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	73 307	-	-	-	2 255	-	-	75 562	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	<b>Total des charges autres</b>	<b>12 460 481</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>138 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 599 054</b>	<b>34</b>
35	Ventes internes (878)	(50 417)	-	-	-	-	-	-	(50 417)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	178 395	-	-	-	18 024	-	-	196 419	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	37
38	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>12 588 459</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 597</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 745 056</b>	<b>38</b>
39	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 060 993</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>414 511</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 475 504</b>	<b>39</b>

# ÉTATS DU TRAITEMENT

HUMAINE  
>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue,

## Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'État du traitement 2023-2024, plus précisément les éléments assujettis à l'impôt inclus dans les tableaux 1 et 2 (Loi 95) du Formulaire de déclaration (l'« État du traitement ») ci-joint de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (l'« Université ») pour l'exercice clos le 30 avril 2024.

À notre avis, l'État du traitement ci-joint de l'Université pour l'exercice clos le 30 avril 2024 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'État du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état du traitement au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur le fait que l'État du traitement a été préparé en afin de permettre à l'Université de se conformer aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible qu'ils ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1), ce qui implique de déterminer que le référentiel comptable est une méthode appropriée pour la préparation de l'État du traitement dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MNP**<sup>1</sup> SENCRL, s.r.l.  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rouyn-Noranda (Québec)  
Le 23 octobre 2024

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118014



Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	20	Le plus élevé	185 439	61 055
		Moyenne	146 031	13 409
		Le moins élevé	98 804	149
Personnel de direction des services	15,955	Le plus élevé	169 199	13 916
		Moyenne	141 225	5 141
		Le moins élevé	115 678	704
Personnel de gérance des emplois de soutien	3,12	Le plus élevé	117 878	16 022
		Moyenne	115 393	13 007
		Le moins élevé	107 841	4 223

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	19,5	Le plus élevé	28 765
		Moyenne	10 887
		Le moins élevé	11
Personnel de direction des services	15,955	Le plus élevé	19 284
		Moyenne	5 895
		Le moins élevé	39
Personnel de gérance des emplois de soutien	3	Le plus élevé	7 293
		Moyenne	3 192
		Le moins élevé	701

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)





Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	20	Le plus élevé	185 439	61 055
		Moyenne	146 031	13 409
		Le moins élevé	98 804	149
Personnel de direction des services	15,955	Le plus élevé	169 199	13 916
		Moyenne	141 225	5 141
		Le moins élevé	115 678	704
Personnel de gérance des emplois de soutien	3,12	Le plus élevé	117 878	16 022
		Moyenne	115 393	13 007
		Le moins élevé	107 841	4 223

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	19,5	Le plus élevé	28 765
		Moyenne	10 887
		Le moins élevé	11
Personnel de direction des services	15,955	Le plus élevé	19 284
		Moyenne	5 895
		Le moins élevé	39
Personnel de gérance des emplois de soutien	3	Le plus élevé	7 293
		Moyenne	3 192
		Le moins élevé	701

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)



# RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

HUMAINE  
>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



Nom de l'établissement :		Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue					Date :	2024-06-20
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	provenance
<b>Étudiant</b>								
1	Effectif étudiant total	n	4 572	5 076	5 386	5 277	5 268	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	31,4%	28,2%	27,7%	25,4%	25,7%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	68,6%	71,8%	72,3%	74,6%	74,3%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	79,3%	77,0%	75,0%	74,8%	74,1%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	20,7%	23,0%	25,0%	25,2%	25,9%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	2,1%	2,4%	2,7%	3,2%	3,4%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	378	311	386	451	503	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	8,3%	6,1%	7,2%	8,5%	9,5%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	5	5	5	9	7	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	20	19	17	24	26	MES
11	Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	U
13	Hommes	n	11	5	7	9	7	U
14	Femmes	n	8	7	11	5	3	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	<b>139</b>	<b>144</b>	<b>148</b>	<b>150</b>	<b>155</b>	BCI
16	Hommes	n	74	74	79	78	84	BCI
17	Femmes	n	65	70	69	72	71	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	<b>336</b>	<b>323</b>	<b>376</b>	<b>371</b>	<b>386</b>	BCI
19	Hommes	n	160	151	171	176	176	BCI
20	Femmes	n	176	172	205	195	210	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n					3,65	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n					2,04	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	27,1	29,9	30,6	29,3	27,3	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,8	5,4	5,8	5,9	6,6	U
25	Cours donnés par les professeurs	%					41,715	U

26	Cours donnés par les chargés de cours	%						57,908	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%						0,377	U
	<b>Remarques</b>								
	<p>* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.  1: Étudiant / Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.  Enseignants-chercheurs / Données préliminaires au 1er octobre 2023 (avant amendements).  Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».</p>								
			<b>Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)</b>						
			<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024<sup>1</sup></b>	<b>provenance</b>
	<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>								
28	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>74</b>	<b>74</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>84</b>		BCI
29	Sciences de la santé	n	3	1	2	3	3		BCI
30	Sciences pures	n	0	0	0	0	0		BCI
31	Sciences appliquées	n	22	23	21	22	20		BCI
32	Arts	n	0	0	0	0	0		BCI
33	Lettres	n	0	0	0	0	0		BCI
34	Sciences humaines	n	24	25	26	25	28		BCI
35	Éducation	n	9	7	10	10	10		BCI
36	Droit	n	0	0	0	0	0		BCI
37	Administration	n	7	6	7	5	6		BCI
38	Autres	n	9	12	13	13	17		BCI
39	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>69</b>	<b>72</b>	<b>71</b>		BCI
40	Sciences de la santé	n	15	15	13	14	13		BCI
41	Sciences pures	n	0	0	0	0	0		BCI
42	Sciences appliquées	n	4	4	4	6	6		BCI
43	Arts	n	0	0	0	0	0		BCI
44	Lettres	n	0	0	0	0	0		BCI
45	Sciences humaines	n	22	24	26	29	28		BCI
46	Éducation	n	11	14	15	13	13		BCI
47	Droit	n	0	0	0	0	0		BCI
48	Administration	n	7	8	7	7	7		BCI

49	Autres	n	6	5	4	3	4	BCI	
50	<b>Total</b>	n	<b>139</b>	<b>144</b>	<b>148</b>	<b>150</b>	<b>155</b>	BCI	
51	Sciences de la santé	n	18	16	15	17	16	BCI	
52	Sciences pures	n	0	0	0	0	0	BCI	
53	Sciences appliquées	n	26	27	25	28	26	BCI	
54	Arts	n	0	0	0	0	0	BCI	
55	Lettres	n	0	0	0	0	0	BCI	
56	Sciences humaines	n	46	49	52	54	56	BCI	
57	Éducation	n	20	21	25	23	23	BCI	
58	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI	
59	Administration	n	14	14	14	12	13	BCI	
60	Autres	n	15	17	17	16	21	BCI	
<b>Remarques</b>									
<p>La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».</p> <p>La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.</p> <p>Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou qui font partie de la direction académique (décanats).</p> <p>1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).</p>									
			<b>Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)</b>						
			<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024<sup>1</sup></b>	<b>provenance</b>
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>									
61	<b>Hommes</b>	n	<b>160</b>	<b>151</b>	<b>171</b>	<b>176</b>	<b>176</b>	BCI	
62	Sciences de la santé	n	15	17	18	19	16	BCI	
63	Sciences pures	n	7	4	7	8	9	BCI	
64	Sciences appliquées	n	36	36	36	37	38	BCI	
65	Arts	n	8	6	9	7	5	BCI	
66	Lettres	n	1	1	3	5	5	BCI	

67	Sciences humaines	n	26	29	32	29	33	BCI
68	Éducation	n	24	18	22	23	26	BCI
69	Droit	n	4	3	3	7	5	BCI
70	Administration	n	38	36	40	40	38	BCI
71	Autres	n	1	1	1	1	1	BCI
72	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>176</b>	<b>172</b>	<b>205</b>	<b>195</b>	<b>210</b>	BCI
73	Sciences de la santé	n	44	46	46	39	40	BCI
74	Sciences pures	n	0	3	2	1	5	BCI
75	Sciences appliquées	n	8	8	13	9	9	BCI
76	Arts	n	9	5	10	6	7	BCI
77	Lettres	n	6	4	7	6	6	BCI
78	Sciences humaines	n	42	36	49	53	51	BCI
79	Éducation	n	46	46	52	56	63	BCI
80	Droit	n	4	2	2	3	4	BCI
81	Administration	n	17	22	24	22	25	BCI
82	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
83	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>336</b>	<b>323</b>	<b>376</b>	<b>371</b>	<b>386</b>	BCI
84	Sciences de la santé	n	59	63	64	58	56	BCI
85	Sciences pures	n	7	7	9	9	14	BCI
86	Sciences appliquées	n	44	44	49	46	47	BCI
87	Arts	n	17	11	19	13	12	BCI
88	Lettres	n	7	5	10	11	11	BCI
89	Sciences humaines	n	68	65	81	82	84	BCI
90	Éducation	n	70	64	74	79	89	BCI
91	Droit	n	8	5	5	10	9	BCI
92	Administration	n	55	58	64	62	63	BCI
93	Autres	n	1	1	1	1	1	BCI

**Remarques**

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la

ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue										Date :		
										Page 2 de 6		
I. Éléments d'information			II. Observations									
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>		
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	
94	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	1 473	2 293	1 763	2 538	1 838	2 697	1 590	2 802	1 621	2 617
95	Sciences de la santé	n	411	1 264	607	1 222	633	1 118	487	1 034	398	948
96	Sciences pures	n		3				7		5		
97	Sciences appliquées	n	58	24	55	27	50	31	47	25	56	37
98	Arts	n	260	13	275	36	262	71	241	63	249	37
99	Lettres	n										
100	Sciences humaines	n	249	40	243	55	282	158	228	143	228	109
101	Éducation	n	303	262	349	606	385	706	329	866	405	816
102	Droit	n										
103	Administration	n	189	428	230	422	225	402	256	438	284	485
104	Études plurisectorielles	n	3	76	4	69	1	57	2	68	1	74
105	Sans objet	n		183		101		147		160		111
106	Valeur indéterminée	n										
107	<b>Femmes</b>	%	71,1%	81,2%	74,0%	83,3%	76,2%	81,8%	75,3%	81,8%	73,0%	84,0%
108	Sciences de la santé	%	89,3%	84,6%	88,5%	83,1%	88,2%	82,0%	89,3%	82,6%	88,4%	82,2%
109	Sciences pures	%		0,0%				28,6%		40,0%		
110	Sciences appliquées	%	22,4%	37,5%	18,2%	37,0%	18,0%	58,1%	17,0%	68,0%	17,9%	62,6%
111	Arts	%	36,9%	84,6%	38,2%	66,7%	38,9%	70,4%	39,8%	69,8%	39,4%	75,7%
112	Lettres	%										
113	Sciences humaines	%	85,5%	75,0%	84,8%	81,8%	87,6%	79,7%	85,5%	79,0%	87,3%	84,4%
114	Éducation	%	72,9%	93,9%	78,2%	93,2%	76,2%	94,3%	79,3%	94,2%	74,8%	93,9%
115	Droit	%										
116	Administration	%	71,4%	76,4%	74,3%	78,9%	79,6%	76,1%	78,1%	77,2%	77,8%	76,9%
117	Études plurisectorielles	%	66,7%	56,6%	50,0%	55,1%	100,0%	50,9%	100,0%	52,9%	100,0%	71,6%
118	Sans objet	%		69,8%		81,2%		61,9%		44,4%		74,8%
119	Valeur indéterminée	%										

Remarques												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.												
2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>307</b>	<b>402</b>	<b>316</b>	<b>336</b>	<b>294</b>	<b>409</b>	<b>354</b>	<b>361</b>	<b>443</b>	<b>408</b>
121	Sciences de la santé	n	12	102	21	98	25	97	23	79	20	102
122	Sciences pures	n	28		22		29		14		10	
123	Sciences appliquées	n	68	16	64	12	77	9	91	6	129	3
124	Arts	n	71	124	55	127	43	144	53	122	67	114
125	Lettres	n										
126	Sciences humaines	n	66		77		73		73		74	1
127	Éducation	n	18	22	19	13	17	21	70	3	63	47
128	Droit	n										
129	Administration	n	40	114	53	82	27	126	30	133	77	129
130	Études plurisectorielles	n	4		5		3				3	
131	Sans objet	n		24		4		12		18		12
132	Valeur indéterminée	n										
133	<b>Femmes</b>	%	<b>60,9%</b>	<b>79,9%</b>	<b>60,8%</b>	<b>82,4%</b>	<b>60,9%</b>	<b>82,4%</b>	<b>59,6%</b>	<b>78,4%</b>	<b>58,2%</b>	<b>78,4%</b>
134	Sciences de la santé	%	83,3%	85,3%	95,2%	83,7%	100,0%	82,5%	87,0%	83,5%	95,0%	80,4%
135	Sciences pures	%	60,7%		59,1%		51,7%		35,7%		60,0%	
136	Sciences appliquées	%	36,8%	37,5%	34,4%	58,3%	28,6%	55,6%	37,4%	33,3%	48,1%	33,3%
137	Arts	%	80,3%	96,8%	80,0%	96,1%	93,0%	96,5%	86,8%	96,7%	79,1%	93,0%
138	Lettres	%										
139	Sciences humaines	%	74,2%		76,6%		74,0%		75,3%		78,4%	0,0%
140	Éducation	%	66,7%	100,0%	47,4%	92,3%	52,9%	76,2%	57,1%	66,7%	54,0%	59,6%
141	Droit	%										
142	Administration	%	40,0%	64,9%	41,5%	63,4%	40,7%	70,6%	36,7%	67,7%	33,8%	72,1%
143	Études plurisectorielles	%	25,0%		60,0%		100,0%				0,0%	
144	Sans objet	%		50,0%		50,0%		66,7%		27,8%		83,3%
145	Valeur indéterminée	%										
Remarques												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.												

	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>97</b>		<b>121</b>	<b>2</b>	<b>148</b>		<b>170</b>		<b>178</b>	<b>1</b>
147	Sciences de la santé	n	6		4		5		5		5	
148	Sciences pures	n	1				23		37		38	
149	Sciences appliquées	n	32		46		58		70		78	
150	Arts	n	5		9							
151	Lettres	n										
152	Sciences humaines	n	9		8		20		26		25	
153	Éducation	n	4		6		9		8		8	
154	Droit	n										
155	Administration	n					2		3		7	
156	Études plurisectorielles	n	40		48		31		21		17	
157	Sans objet	n				2						1
158	Valeur indéterminée	n										
159	<b>Femmes</b>	%	<b>39,2%</b>		<b>42,1%</b>	<b>100,0%</b>	<b>41,9%</b>		<b>45,9%</b>		<b>44,4%</b>	<b>100,0%</b>
160	Sciences de la santé	%	83,3%		75,0%		60,0%		80,0%		80,0%	
161	Sciences pures	%	100,0%				52,2%		56,8%		52,6%	
162	Sciences appliquées	%	18,8%		28,3%		29,3%		35,7%		32,1%	
163	Arts	%	60,0%		44,4%							
164	Lettres	%										
165	Sciences humaines	%	66,7%		75,0%		55,0%		61,5%		64,0%	
166	Éducation	%	75,0%		83,3%		77,8%		37,5%		50,0%	
167	Droit	%										
168	Administration	%					50,0%		66,7%		42,9%	
169	Études plurisectorielles	%	35,0%		41,7%		35,5%		33,3%		41,2%	
170	Sans objet	%				100,0%						100,0%
171	Valeur indéterminée	%										
	<b>Remarques</b>											
	1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.											
	2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.											

	Total - Grades + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>1 877</b>	<b>2 695</b>	<b>2 200</b>	<b>2 876</b>	<b>2 280</b>	<b>3 106</b>	<b>2 114</b>	<b>3 163</b>	<b>2 242</b>	<b>3 026</b>
173	Sciences de la santé	n	429	1 366	632	1 320	663	1 215	515	1 113	423	1 050
174	Sciences pures	n	29	3	22		52	7	51	5	48	
175	Sciences appliquées	n	158	40	165	39	185	40	208	31	263	40
176	Arts	n	336	137	339	163	305	215	294	185	316	151
177	Lettres	n										
178	Sciences humaines	n	324	40	328	55	375	158	327	143	327	110
179	Éducation	n	325	284	374	619	411	727	407	869	476	863
180	Droit	n										
181	Administration	n	229	542	283	504	254	528	289	571	368	614
182	Études plurisectorielles	n	47	76	57	69	35	57	23	68	21	74
183	Sans objet	n		207		107		159		178		124
184	Valeur indéterminée	n										
185	<b>Femmes</b>	%	<b>67,8%</b>	<b>81,0%</b>	<b>70,3%</b>	<b>83,2%</b>	<b>72,0%</b>	<b>81,8%</b>	<b>70,3%</b>	<b>81,4%</b>	<b>67,8%</b>	<b>83,2%</b>
186	Sciences de la santé	%	89,0%	84,6%	88,6%	83,2%	88,4%	82,1%	89,1%	82,7%	88,7%	82,0%
187	Sciences pures	%	62,1%	0,0%	59,1%		51,9%	28,6%	51,0%	40,0%	54,2%	
188	Sciences appliquées	%	27,8%	37,5%	27,3%	43,6%	25,9%	57,5%	32,2%	61,3%	36,9%	60,0%
189	Arts	%	46,4%	95,6%	45,1%	89,6%	46,6%	87,9%	48,3%	87,6%	47,8%	88,7%
190	Lettres	%										
191	Sciences humaines	%	82,7%	75,0%	82,6%	81,8%	83,2%	79,7%	81,3%	79,0%	83,5%	83,6%
192	Éducation	%	72,6%	94,4%	76,7%	93,2%	78,1%	93,8%	74,7%	94,1%	71,6%	92,0%
193	Droit	%										
194	Administration	%	65,9%	74,0%	68,2%	76,5%	75,2%	74,8%	73,7%	75,0%	67,9%	75,9%
195	Études plurisectorielles	%	36,2%	56,6%	43,9%	55,1%	42,9%	50,9%	39,1%	52,9%	38,1%	71,6%
196	Sans objet	%		66,7%		80,4%		62,3%		42,7%		75,8%
197	Valeur indéterminée	%										
	<b>Remarques</b>											
	1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.											
	2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.											

I. Éléments d'information		II. Observations									
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un d									
		2013		2015		2017		2019		2020	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	352	88,6%	346	88,4%	374	88,2%	363	88,7%	391	87,5%
199	Diplomation après 6 ans	352	81,5%	346	78,3%	374	80,7%				
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant											
200	Sciences de la santé	30	96,7%	30	96,7%	52	90,4%				
201	Sciences pures										
202	Sciences appliquées	15	80,0%	28	75,0%	14	92,9%				
203	Arts	55	85,5%	95	80,0%	101	78,2%				
204	Lettres										
205	Sciences humaines	100	78,0%	74	83,8%	98	82,7%				
206	Éducation	82	82,9%	68	67,6%	68	76,5%				
207	Droit										
208	Administration	70	75,7%	50	72,0%	40	72,5%				
209	Études plurisectorielles			1	100,0%	1	100,0%				
210	Sans objet										
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		24	83,3%	45	68,9%	71	73,2%	62	79,0%		
211											
212	Sciences de la santé	4	50,0%			6	83,3%	6	100,0%		
213	Sciences pures			3	66,7%	6	33,3%	7	85,7%		
214	Sciences appliquées	5	80,0%	13	61,5%	18	77,8%	12	66,7%		
215	Arts					19	100,0%	19	100,0%		
216	Lettres										
217	Sciences humaines	14	92,9%	25	68,0%	19	47,4%	13	69,2%		
218	Éducation			1	100,0%	1	100,0%				
219	Droit										
220	Administration							5	20,0%		
221	Études plurisectorielles	1	100,0%	3	100,0%	2	100,0%				
222	Sans objet										

	<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>6</b>	<b>66,7%</b>	<b>9</b>	<b>77,8%</b>						
223											
224	Sciences de la santé	2	50,0%								
225	Sciences pures										
226	Sciences appliquées			3	100,0%						
227	Arts										
228	Lettres										
229	Sciences humaines			2	100,0%						
230	Éducation										
231	Droit										
232	Administration										
233	Études plurisectorielles	4	75,0%	4	50,0%						
234	Sans objet										
	<b>Remarques</b>										

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue						Date :		
						Page 4 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
235	Sciences de la santé	2,2	2,4	1,9	2,2	2,3		
236	Sciences pures							
237	Sciences appliquées	4,1	4,2	3,9	3,6	3,8		
238	Arts	2,8	2,5	2,5	2,7	2,5		
239	Lettres							
240	Sciences humaines	2,6	2,7	2,9	2,8	2,6		
241	Éducation	3,9	3,7	3,9	3,9	3,9		
242	Droit							
243	Administration	2,6	2,9	2,7	2,6	2,3		
244	Études plurisectorielles			0,7	1,0	3,3		
245	Sans objet							
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>		
Durée moyenne des études de maîtrise		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
248	Sciences de la santé	1,0				1,6	1,0	1,2
249	Sciences pures		3,0	2,5	2,9	2,7	2,4	2,2
250	Sciences appliquées	1,8	2,2	2,6	2,3	2,2	2,7	3,0
251	Arts				1,8	1,6	1,3	1,4
252	Lettres							
253	Sciences humaines	2,3	2,0	2,5	2,4	2,5	2,3	2,2
254	Éducation			2,0	2,0	3,0		
255	Droit							
256	Administration		2,4		2,3		2,3	1,7
257	Études plurisectorielles	2,7	3,7	1,7	2,3	1,7	1,8	
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>

	Durée moyenne des études de doctorat	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
261	Sciences de la santé	7,3	1,0					
262	Sciences pures							
263	Sciences appliquées		3,3	0,9				
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines			6,2				
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles	3,9	5,3	4,2				
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	4,8	4,3	3,3				
	<b>Remarques</b>							

Nom de l'établissement :		Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue				Date :	2024-06-20	
						Page 5 de 6		
<b>I. Éléments d'information</b>		<b>II. Observations</b>						
<b>INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL</b>								
<b>Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)</b>								
	<b>Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi</b>	<b>Unité</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024<sup>1</sup></b>
274	<b>Hommes</b>	n	<b>143</b>	<b>153</b>	<b>160</b>	<b>182</b>	<b>192</b>	<b>201</b>
275	Direction	n	9	9	9	11	11	12
276	Haute direction	n	2	3	3	3	3	2
277	Autre personnel de direction	n	7	6	6	8	8	10
278	Professeurs	n	66	73	74	78	79	81
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	11	11	11	12	15	20
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	8	7	7	8	11	16
281	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	3	4	4	4	4	4
282	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
283	Personnel professionnel	n	25	26	29	35	37	40
284	Personnel technique	n	27	29	29	39	40	29
285	Personnel de bureau	n	1	0	1	1	2	1
286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	4	5	7	6	8	8
287	Personnel métiers et services	n	4	5	7	6	8	8
288	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0	0
289	<b>Femmes</b>	n	<b>194</b>	<b>221</b>	<b>242</b>	<b>271</b>	<b>294</b>	<b>320</b>
290	Direction	n	10	12	14	13	11	12
291	Haute direction	n	2	2	3	3	3	3
292	Autre personnel de direction	n	8	10	11	10	8	9
293	Professeurs	n	57	68	72	73	78	80
294	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	6	8	5	2	3	5
295	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	5	6	5	0	3	3
296	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	1	2	0	2	0	2
297	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
298	Personnel professionnel	n	47	56	66	93	99	110
299	Personnel technique	n	26	29	31	32	38	43
300	Personnel de bureau	n	47	47	53	57	64	69
301	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	1	1	1	1	1	1
302	Personnel métiers et services	n	1	1	1	1	1	1



I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Revenus de recherche par source de financement (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	<b>Revenus de recherche (total)</b>	<b>12 958</b>	<b>13 391</b>	<b>13 556</b>	<b>15 970</b>	<b>15 908</b>
320	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>636</b>	<b>312</b>	<b>1 119</b>	<b>1 615</b>	<b>270</b>
	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)</b>	<b>4 401</b>	<b>4 506</b>	<b>4 776</b>	<b>5 247</b>	<b>5 029</b>
321						
322	Chaires de recherche du Canada	640	640	320	440	340
323	Organismes subventionnaires canadiens	3 451	3 703	4 344	4 638	4 493
324	Autres gouvernement du Canada	310	164	112	169	197
325	<b>Montant de recherche du Québec</b>	<b>1 836</b>	<b>2 411</b>	<b>3 420</b>	<b>4 336</b>	<b>5 121</b>
326	Fonds de recherche du Québec	1 064	948	1 757	2 541	2 495
327	Gouvernement du Québec	772	1 463	1 663	1 795	2 626
328	<b>Autres sources</b>	<b>6 085</b>	<b>6 162</b>	<b>4 240</b>	<b>4 771</b>	<b>5 488</b>
328.1	Contrats	105		45	278	165
991	<b>Exclusion</b>	<b>3 645</b>	<b>5 875</b>	<b>6 056</b>	<b>6 577</b>	<b>6 127</b>
992	Non associé à un professeur-chercheur	1 834	3 405	3 130	3 670	2 962
993	FIR du gouvernement fédéral	985	1 072	1 226	1 441	1 619
995	Services professionnels	827	1 398	1 701	1 466	1 546

Remarques

--

<b>Revenus de recherche par source de financement (IFUC-ACPAU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>
319.1	<b>Revenus de recherche (total) (ACPAU ligne 25)</b>	<b>18 132</b>	<b>22 837</b>	<b>19 959</b>	<b>24 731</b>	
320.1	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI (ACPAU ligne 5)</b>	<b>364</b>	<b>86</b>	<b>377</b>	<b>669</b>	
321.1	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)</b>	<b>5 983</b>	<b>7 044</b>	<b>6 256</b>	<b>6 786</b>	
	Section organismes subventionnaires canadiens					
329	CRSH (ACPAU ligne 1)	660	520	913	600	
330	Santé Canada (ACPAU ligne 2)					
331	CRSNG (ACPAU ligne 3)	3 111	3 598	2 848	3 247	
332	IRSC (ACPAU ligne 4)	51		152	487	
333	Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	790	1 578	890	885	
334	Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	1 371	1 348	1 453	1 567	
335	<b>Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)</b>	<b>3 560</b>	<b>4 296</b>	<b>5 762</b>	<b>7 103</b>	
336	Fonds de recherche du Québec	762	683	1 985	2 703	
337	FRQ-S	14	73	137	72	
338	FRQ-NT	288	333	1 418	2 276	
339	FRQ-SC	460	277	430	355	
340	Autres sources provinciales	2 798	3 410	3 777	4 400	
341	<b>Secteur privé (ACPAU lignes 15 à 20)</b>	<b>8 149</b>	<b>11 241</b>	<b>7 342</b>	<b>9 769</b>	
341.1	<b>Autres sources</b>	<b>76</b>	<b>170</b>	<b>222</b>	<b>404</b>	

#### Remarques

--	--	--	--	--	--

<b>Chaires de recherche (nombre) (SIRU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>
342	<b>Unité de recherche</b>					
343	Chaire de recherche du Canada	6	6	5	7	5
344	Autres chaires de recherche	3	3	4	3	4

#### Remarques

--	--	--	--	--	--

<b>Revenus de recherche par secteur disciplinaire (IFR)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>
345	<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>12 958</b>	<b>13 391</b>	<b>13 556</b>	<b>15 970</b>	<b>15 908</b>
345.01	Sciences de la santé	121	168	298	470	247
345.02	Sciences pures					
345.03	Sciences appliquées	4 166	4 644	6 587	7 570	6 201
345.04	Arts					
345.05	Lettres					
345.06	Sciences humaines	1 086	1 084	1 742	1 710	1 960
345.07	Éducation	355	310	748	618	589
345.08	Droit					
345.09	Administration	73	69	63	58	106
345.10	Autres	7 157	7 116	4 118	5 545	6 805

**Remarques**

--

<b>Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (IFR)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
346	<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>51,7</b>	<b>57,4</b>	<b>57,1</b>	<b>60,0</b>	<b>57,4</b>
346.01	Sciences de la santé	22,2	31,3	31,3	29,4	27,8
346.02	Sciences pures					
346.03	Sciences appliquées	69,2	77,8	80,0	82,1	80,8
346.04	Arts					
346.05	Lettres					
346.06	Sciences humaines	41,7	46,0	41,5	50,0	55,2
346.07	Éducation	54,5	59,1	63,0	57,7	44,0
346.08	Droit					
346.09	Administration	42,9	40,0	53,3	53,8	35,7
346.10	Autres	93,3	94,4	88,9	94,4	90,5

**Remarques**

--

<b>Montant median des revenus de recherche par professeur chercheur (IFR)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
347	<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>42 439</b>	<b>33 439</b>	<b>52 896</b>	<b>56 760</b>	<b>74 312</b>
347.01	Sciences de la santé	24 210	18 462	12 500	15 000	21 506
347.02	Sciences pures					
347.03	Sciences appliquées	159 824	132 198	130 038	188 293	217 602
347.04	Arts					
347.05	Lettres					
347.06	Sciences humaines	23 520	17 846	24 755	21 000	30 953
347.07	Éducation	18 000	18 566	29 810	23 500	16 000
347.08	Droit					
347.09	Administration	10 000	12 046	6 384	6 868	17 037
347.10	Autres	356 468	237 355	217 145	214 020	252 392

**Remarques**

--

# Mesures prises pour l'encadrement des personnes étudiantes

## MESURES PHARES POUR L'ENCADREMENT DES PERSONNES ETUDIANTES

### 1. ADOPTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE CONCILIATION FAMILLE-ÉTUDES, ET STATUT DE PARENT AUX ÉTUDES

Alors que les personnes qui sont parents aux études constituent au moins 35% de sa population étudiante, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) souhaitait mieux répondre aux besoins de cette communauté et favoriser le bien-être et la persévérance de ces personnes. Ainsi, l'UQAT a adopté une toute nouvelle politique de conciliation famille-études qui vise, entre autres, à offrir des mesures de soutien parental aux **parents aux études**, lorsque c'est possible, en tenant compte de leur réalité et de leur cheminement scolaire. Le déploiement de cette politique novatrice s'est fait au courant de l'automne 2023.

Concrètement, la Politique prévoit une démarche en deux temps pour les parents aux études :

- Demande de statut de parent aux études (à faire une fois pendant le parcours) :  
Pour obtenir le statut de parent aux études, il convient d'abord de remplir le formulaire de demande spécifique. Ce formulaire, une fois complété, doit être transmis au bureau du registraire via un lien sécurisé, accompagné des pièces justificatives requises, telles que le certificat de naissance de l'enfant et une preuve d'adresse.
- Demande de mesures de soutien parental (lorsque nécessaire) :  
Lorsque le statut de parent aux études est accordé, il devient possible de solliciter des mesures de soutien parental au besoin. Pour ce faire, il faut remplir le formulaire de demande de mesure de soutien parental et le transmettre, accompagné de la preuve de statut de parent aux études, à la personne enseignante concernée. Celle-ci évaluera ensuite la demande, rendra sa décision et communiquera les détails du suivi au parent aux études.

Ainsi, depuis l'automne, toute personne ayant demandé et obtenu son statut de parent aux études peut, au cours de son parcours universitaire, déposer des demandes de mesures de soutien parental qui peuvent aller d'ajustements relatifs aux exigences d'un cours à une demande de congé plus spécifique relié à son statut de parent aux études.

### Échéancier de mise en place et principales étapes

En avril 2023, la Politique a été adoptée par le conseil d'administration de l'UQAT. En octobre 2023, plusieurs actions ont été mises en place pour informer et soutenir les étudiantes et étudiants parents : les formulaires de demande de statut de parent aux études et de mesure de soutien parental ont été mis en ligne en français, de même qu'un répertoire de ressources sur l'intranet étudiant (Symbiose). Un courriel a été envoyé à

l'ensemble des étudiants pour promouvoir la Politique, le statut de parent aux études et le répertoire des ressources disponibles, accompagné de visuels diffusés sur les télévisions dans les centres et campus. Des webinaires d'information ont été organisés pour les enseignants, et la Politique a été présentée aux cadres de l'université lors de la Régie des cadres.

## **Résultats**

Depuis l'automne 2023 et jusqu'au 30 juin 2024, 66 personnes ont fait la demande de statut de parent aux études. Le dénombrement des mesures d'accommodement effectivement accordées par les personnes enseignantes est cependant plus difficile à documenter puisque ces interactions prennent place entre la personne enseignante et la personne étudiante.

### **Autres mesures consolidant le soutien aux parents aux études**

En plus de sa Politique, l'UQAT souhaite mieux connaître la situation des parents aux études, leurs besoins et leurs réalités, de manière à leur offrir un suivi plus adapté. À cette fin, et en partenariat avec l'Université TÉLUQ, l'UQAT a procédé à la mise en place d'une Communauté regroupant des parents aux études afin de permettre des échanges entre les familles sur les centres et campus (par exemple, avoir un groupe de soutien de parents étudiants Facebook (un par campus), organisation d'activités pour les familles, mieux diffuser les services du Bureau d'aide à la réussite (BAR)).

La mise en place de cette Communauté comportait aussi les actions suivantes :

- Création d'un répertoire de parents étudiants pour faciliter la mise en réseau et les échanges.
- Mise en place d'un groupe général de soutien pour les parents étudiants en ligne avec des sous-groupes pour chaque centre et campus.
- Mise en ligne des ressources et informations utiles aux parents étudiants.
- Échanger librement sur les formes d'entraide et de soutien possibles pour et par les parents étudiants.

Certains accès gratuits à la pratique libre d'activités sportives, culturelles et sorties au restaurant ont été offerts aux parents aux études et à leur famille (sortie au parc, dans des musées, salle de conditionnement, piscine, gymnase de l'établissement, etc.) afin de souligner l'importance du réseau (conjoint, conjointe et famille) dans l'accompagnement et la réalité des parents aux études.

Finalement, lors des activités d'accueil à la rentrée dans tous les centres et campus, un kiosque animé par des étudiantes et étudiants parents a permis de faire connaître la Politique et les possibilités qu'elle offre auprès des parents aux études.

## 2. ÉVALUATION DES ATELIERS DU BUREAU D'AIDE À LA RÉUSSITE (BAR)

Le Bureau d'aide à la réussite (BAR) offre depuis plusieurs années différents ateliers à la population étudiante en fonction de ses besoins et de son statut. Ces ateliers diversifiés visent différentes thématiques qui permettent d'accueillir les personnes étudiantes dans l'environnement universitaire ou de développer leurs habiletés. Lors de la rentrée, l'UQAT offre aux nouveaux étudiants et étudiantes une séance d'information où sont proposés des conseils sur les pièges à éviter ainsi que des renseignements indispensables à leur réussite universitaire. Qu'est-ce que cela représente d'être à l'université? Qu'est-ce que cela implique en temps? Quelle est l'information indispensable à l'accomplissement du métier d'étudiant. Cet atelier est aussi adapté pour présenter le contexte universitaire québécois et ses particularités aux personnes étudiantes internationales nouvellement arrivées au pays. Un atelier sur le retour aux études aborde aussi ces questions, mais cette fois dans la perspective s'adressant aux personnes effectuant un retour aux études après une longue période d'absence. La gestion du temps, les essentiels informatiques, les cartes mentales, la rédaction de travaux universitaires et la préparation aux examens sont d'autres thématiques abordées dans le cadre d'ateliers.

Si un questionnaire de satisfaction était rempli à la suite de la participation aux ateliers, il ne permettait pas d'apprécier les effets perçus chez les personnes étudiantes de la participation à ces ateliers.

Un plan d'évaluation a été conçu en 2023-2024 pour mieux saisir les effets des ateliers du BAR et sera mis en œuvre à partir de l'automne 2024. Ce plan d'évaluation se concentre sur plusieurs questions clés : les résultats ou effets des ateliers, en vérifiant si les stratégies enseignées renforcent le sentiment de compétence des étudiantes et étudiants ; la pertinence et la cohérence des stratégies d'apprentissage et d'adaptation, en s'assurant qu'elles répondent aux besoins et intérêts des personnes étudiantes et en clarifiant le public cible des ateliers ; la mise en œuvre ou le processus, pour déterminer si le moment de chaque atelier est adéquat et si les outils de communication actuels atteignent bien les populations visées ; l'efficacité, en analysant les moyens d'améliorer le taux de rétention aux ateliers ; et, enfin, l'impact des ateliers sur la persévérance et la réussite des participantes et participants ayant assisté à au moins un atelier.

Le plan d'évaluation intègre plusieurs actions spécifiques, dont l'utilisation d'un formulaire d'inscription plus détaillé pour mieux comprendre la réalité et les caractéristiques des participants, un sondage de satisfaction à la fin de chaque atelier, un questionnaire visant à évaluer le sentiment d'auto-efficacité des participants et un suivi du dossier académique des personnes ayant donné leur consentement.

La collecte de données débutera à l'automne 2024 auprès des personnes ayant participé aux ateliers.

### 3. AUGMENTATION DE L'AIDE PSYCHOSOCIALE OFFERTE AUX PERSONNES ÉTUDIANTES

Dans le but de bonifier le soutien psychosocial pour les étudiantes et étudiants, l'UQAT met en œuvre de nouvelles initiatives visant à améliorer l'accessibilité et la qualité de l'aide disponible.

#### Ajout d'un Programme d'aide aux personnes étudiantes externe à l'UQAT

- Amélioration de l'offre de soutien psychosocial à partir de janvier 2024;
- Gratuit pour toute la communauté étudiante;
- Complémentaire au soutien offert par les intervenantes de l'UQAT;
- Accès 24/7 à un soutien psychosocial;
- Soutien disponible en français et en anglais, ce qui facilite la consultation entre autres pour les étudiantes et étudiants internationaux dont le français est parfois la 3<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup> langue d'usage. Souvent plus à l'aise en anglais qu'en français, ils peuvent choisir la langue du service - sans égard à nos obligations liées à notre statut d'établissement francophone, puisque le service est confidentiel.

#### Déploiement d'un calendrier de prévention et de promotion de la santé mentale.

- Huit événements soulignés durant l'année auprès de toute la communauté universitaire, en partenariat avec le service des ressources humaines.

#### Consolidation de l'offre de formations internes en lien avec la santé mentale.

- Pour les personnes étudiantes : groupe de soutien sur l'anxiété de performance;
- Pour les membres du personnel : formation Réagir sans intervenir (80 personnes formées en 2023-2024). Dans le but d'augmenter le sentiment d'efficacité des membres du personnel devant une situation de crise ou de vulnérabilité sur le campus, une formation de 90 minutes **en présentiel** leur a été offerte.
- La formation « Réagir sans intervenir », élaborée par deux employées de l'UQAT, a permis entre autres d'outiller les personnes participantes à reconnaître les personnes présentant des signes de détresse, obtenir des outils afin de les rassurer face à une situation de crise, réagir adéquatement à l'aide de bonnes pratiques, connaître les trajectoires de service afin de bien recommander la personne vulnérable et répondre aux craintes et questionnements.

## AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES PERSONNES ETUDIANTES

### SE CONCERTEUR POUR AMÉLIORER LE SUIVI ET LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Dans la foulée du Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (PARES), un comité sur la réussite étudiante a été mis sur pied à l'UQAT afin de coordonner un suivi plus spécifique de la réussite étudiante et de mettre en place des actions et mesures d'appui aux personnes étudiantes et aux modules concernés.

Sous l'égide du Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite (VRER) nouvellement renommé, et à l'initiative du Décanat aux études (DAE), ce comité regroupe des personnes provenant des Services à la communauté étudiante (SCE), du Service de pédagogie universitaire et de formation à distance (SPUFAD), du Service des communications et du recrutement, du Bureau de planification et d'analyse stratégique et du Bureau de gestion des produits numériques. Les travaux du Comité réussite sont principalement alimentés par les données issues du Baromètre UQAT, un outil de visualisation des statistiques reliées à l'effectif étudiant de l'UQAT affichant les éléments suivants : nombre d'admissions et d'inscriptions dans les différents programmes et leur progression dans les dernières années, caractéristiques des populations étudiantes (âge, citoyenneté, situation familiale, etc.), ainsi que le parcours des personnes étudiantes (abandon précoce, taux de réinscription, persévérance, diplomation, etc.). Ainsi, lorsque le portrait statistique fait émerger des situations qui méritent une analyse plus approfondie, l'ensemble des membres du Comité réussite peuvent participer à cette analyse et à l'élaboration de pistes d'action.

Une première analyse statistique à l'automne 2023 a démontré l'importance relative à l'UQAT de l'effectif étudiant à temps partiel dans les certificats offerts en formation à distance et certaines problématiques liées à leur persévérance (abandon précoce de tous les cours inscrits en première session, taux de diplomation faible). L'analyse de trois programmes spécifiques a mené à une rencontre avec les responsables de ces programmes de manière à dégager collectivement des pistes d'actions des différents services pour favoriser la persévérance étudiante dans ces programmes, en cohérence avec les actions et besoins des départements. De plus, différents projets pilotes sont ou seront mis en œuvre dans la prochaine année :

- Sondage aux personnes étudiantes ayant abandonné tous leurs cours avant la date limite d'abandon avec remboursement pour approfondir les raisons de leur abandon;
- Analyse des communications institutionnelles dans l'objectif de limiter l'information transmise aux nouveaux admis aux communications touchant leur inscription et leur progression;
- Cours de 0 crédit ciblant les personnes en retour aux études pour leur permettre de se familiariser avec les plateformes numériques d'apprentissage ;
- Scission en deux parties, dans un certificat, d'un cours introductif de 3 crédits (soit un cours de 1 crédit et un cours de 2 crédits) de manière à limiter la charge de travail de personnes qui auraient sous-estimé la charge de travail universitaire et de leur permettre ainsi un retour aux études plus progressif.

## Programmes d'activités de recherche

Dans sa vision institutionnelle de la recherche et de la recherche-crédation, l'UQAT est une université dont l'excellence en recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'en recherche-crédation contribue activement à l'avancement, au déploiement et à la coconstruction des savoirs au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. L'UQAT vise les normes les plus élevées d'excellence en matière de recherche et de recherche-crédation, et entend favoriser les collaborations stratégiques et intersectorielles, élargir les partenariats nationaux et internationaux, favoriser l'alignement avec l'innovation grâce à l'application, au transfert et à la mobilisation des connaissances. En appui à la croissance prévue de ses activités, l'UQAT continue d'optimiser son soutien administratif aux équipes de recherche, notamment en matière d'infrastructures, d'éthique et de gestion administrative des fonds obtenus des organismes subventionnaires. Les forces et les priorités des activités de recherche et de recherche-crédation de l'UQAT se reflètent dans l'attribution de chaires et la création d'un Observatoire de recherche, et par les activités menées avec une multitude de partenaires.

### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

Afin de renforcer le positionnement de l'UQAT en recherche, en recherche-crédation et en innovation, cinq orientations liées à la recherche ont été identifiées dans la plan stratégique de recherche et de recherche-crédation pour la période 2020-2025. Un rappel de ces orientations ainsi que les principales activités réalisées en 2023-2024 en lien avec ces orientations sont présentés dans les sections suivantes.

#### **1. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RECHERCHE ET À LA RECHERCHE-CRÉATION**

Cette orientation stratégique a pour objectifs de : 1) développer et optimiser les espaces de recherche et de recherche-crédation; 2) accroître le soutien technique et professionnel offert aux chercheuses et chercheurs; 3) renforcer la culture de la recherche et de la recherche-crédation. En dotant les départements des espaces et des ressources humaines et matérielles nécessaires à leurs activités de recherche et de recherche-crédation de même qu'en encourageant la mutualisation des infrastructures et du personnel de soutien technique et professionnel, l'UQAT veut offrir des possibilités de regroupements physiques et virtuels pour créer un milieu de vie dynamique, ouvert et sécuritaire. L'UQAT veut aussi accroître son soutien institutionnel en optimisant les outils de gestion interne et les services offerts aux chercheuses et chercheurs tout en formant le personnel de soutien technique aux enjeux de la santé et sécurité en milieu de travail. Parallèlement aux enjeux d'infrastructures et de soutien technique et professionnel, l'UQAT souhaite renforcer la culture de la recherche en soutenant des initiatives ciblées qui permettront de valoriser la

spécificité des activités de recherche et de recherche-crédation réalisées à l'UQAT. Dans la dernière année, le conseil d'administration de l'UQAT a autorisé la scission du Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création en deux Vices-rectorats distincts : le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite ainsi que le Vice-rectorat à la recherche et à la création. Cette scission vise à donner une meilleure place à la recherche au sein de notre institution et à nous assurer une meilleure représentation en recherche aux échelles nationales et internationales.

## **2. SOUTENIR L'ESSOR ET LE DÉPLOIEMENT D'APPROCHES NOVATRICES**

Dans cette orientation, trois axes ont été établis : 1) innover dans les créneaux de recherche et de recherche-crédation existants; 2) recenser et élargir les possibilités de recherche intersectorielles novatrices et structurantes; 3) soutenir et favoriser l'ancrage dans les savoirs autochtones. L'UQAT souhaite accélérer l'émergence de nouveaux projets dans tous les secteurs. La création de deux nouvelles chaires de recherche stratégique, d'une chaire institutionnelle et d'un nouvel Observatoire fait partie des réalisations marquantes liées à cette orientation de recherche en 2023-2024. De plus, le classement 2023 de RE\$EARCH Infosource Inc. démontre que l'UQAT se trouve à nouveau parmi les grandes universités canadiennes en recherche. En effet, c'est avec beaucoup de fierté que l'UQAT obtient le troisième rang en matière d'intensité de recherche par professeur et professeure ainsi que d'intensité de publication parmi les 21 universités canadiennes de la catégorie des universités à vocation générale offrant majoritairement des programmes de premier cycle. Cette position est obtenue grâce à un financement de 134 000 \$ par professeur. L'UQAT se classe également au 37e rang dans le top 50 des universités canadiennes toutes catégories confondues.

## **3. METTRE EN VALEUR LES CONTRIBUTIONS EN RECHERCHE ET EN RECHERCHE-CRÉATION**

Les objectifs de cette orientation stratégique visent à : 1) intensifier les efforts de rayonnement à l'échelle nationale et internationale; 2) valoriser la mobilisation des connaissances; 3) accentuer les efforts de recrutement d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs; 4) accroître la diffusion des productions scientifiques et artistiques des chercheuses et chercheurs. Pour ce faire, il est prévu de valoriser les initiatives des membres du corps professoral pour le développement de la recherche et de la recherche-crédation, notamment à l'échelle internationale. L'obtention de trois prix importants fait partie des faits saillants de la dernière année en lien avec cette orientation : le prix Spruce de l'Association internationale des bryologues obtenu par la professeure Nicole Fenton, le prix Hector-Fabre reçu par l'équipe du Laboratoire international de recherche sur les forêts froides et le prix d'excellence en recherche-crédation, volet réalisation, du réseau de l'Université du Québec, obtenu par la professeure Suzy Basile.

#### **4. OPTIMISER L'APPUI ET LE SOUTIEN À LA RELÈVE DANS SON PARCOURS EN RECHERCHE**

Les objectifs sont : 1) promouvoir le développement et l'offre de nouveaux programmes de recherche et de recherche-cr ation aux cycles sup rieurs; 2) accro tre la visibilit  des possibilit s de financement et de soutien pour les  tudiantes et  tudiants en recherche et en recherche-cr ation; 3) promouvoir l'offre de stages r mun r s en recherche et en recherche-cr ation. L'UQAT entend assurer la continuit  des services de soutien aux cycles sup rieurs en structurant les proc dures   tous les niveaux administratifs pour l'attraction, le recrutement et la r tention des  tudiantes et  tudiants. Notons que dans la derni re ann e, l'UQAT s'est vu octroyer pr s de 425 000 \$ pour soutenir financ rement un total de 16  tudiants et  tudiantes en provenance de la Tunisie. Ce montant sera offert en bourses aux personnes inscrites   la ma trise en ing nierie de l' cole de g nie dans le cadre des programmes en bidiplomation avec l' cole Nationale d'ing nieurs de Sfax et l'Universit  de Tunis El Manar. Ces bourses seront offertes via le programme des Bourses canadiennes de d veloppement international 2030 (BCDI).

#### **5. OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CR ATION EXEMPLAIRE EN MATI RE D' QUIT , DE DIVERSIT  ET D'INCLUSION ( DI)**

L'engagement de l'UQAT pour faire progresser l' DI occupe une place particuli rement importante au sein de son environnement de travail et d'apprentissage, lequel veille   valoriser la multiplicit  des appartenances sociales. Elle d sire formaliser l'instauration d'un cadre favorable   l' DI. Au cours de la derni re ann e, un rapport a notamment  t  produit afin de documenter les mesures de soutien pouvant favoriser l'int gration des conjointes et conjoints de professeurs et professeuses d'Universit , afin de faciliter leur attraction ainsi que leur r tention en r gion.

## RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

### 1. CRÉATION DE TROIS NOUVELLES CHAIRES DE RECHERCHE

Afin de favoriser la création et la transmission de savoirs émergents dans des disciplines où les enjeux sont nombreux et actuels, l'UQAT a annoncé la création de deux nouvelles chaires de recherche stratégiques et d'une chaire de recherche institutionnelle. Ce sont les professeurs Oscar Labra de l'École de travail social et Hatem Mrad de l'École de génie ainsi que la professeure en sciences de la santé Anaïs Lacasse qui se retrouvent à la tête de ces trois nouvelles structures de recherche. Grâce à leur chaire respective, ils pourront accentuer leurs travaux et étoffer leurs expertises de pointe.

#### **Chaire de recherche stratégique en santé et perspectives autochtones**

Les Autochtones sont, encore aujourd'hui, confrontés à plusieurs disparités en ce qui concerne la santé et le mieux-être. Ils sont surreprésentés dans plusieurs problèmes de santé, dont la douleur chronique, la mortalité infantile et le suicide. La mission de la nouvelle Chaire de recherche stratégique « en santé et perspectives autochtones » détenue par le professeur Oscar Labra est de codévelopper des connaissances sur les habitudes de vie autochtone, les rôles, les traditions ancestrales et les parcours de vie autochtone ainsi que l'environnement holistique favorable au développement des communautés autochtones. Son équipe de recherche adhère au principe de la recherche collaborative avec les peuples autochtones, dans une perspective de décolonisation des connaissances. Titulaire d'un doctorat en service social, le professeur Labra mène ses travaux à l'UQAT depuis 2011. Affilié entre autres au Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ), Oscar Labra est spécialisé dans les questions autochtones, la santé des hommes, le travail social et la santé ainsi que la pandémie de Covid-19.

#### **Chaire de recherche stratégique en instrumentation 4.0 pour une prédiction intelligente des défaillances mécaniques dans les procédés miniers**

Pour augmenter le rendement énergétique et la productivité de certaines machines, notamment dans l'industrie minière, il importe d'adapter les systèmes de production. Hatem Mrad est quant à lui professeur titulaire de la Chaire de recherche stratégique « en instrumentation 4.0 pour une prédiction intelligente des défaillances mécaniques dans les procédés miniers ». L'instrumentation 4.0 offre une solution optimale pour bâtir des bases de données permettant de poser des diagnostics sur les opérations. Les stratégies d'instrumentation qui seront réfléchies et proposées via cette Chaire de recherche stratégique viseront à collecter, traiter et valoriser des données en continu pour prédire certaines défaillances dans les procédés, et ce, à partir de l'intelligence artificielle. L'industrie minière est en pleine évolution, des stratégies numériques innovantes doivent être mises en place pour être à jour. Le professeur Mrad détient diverses expertises dans le domaine de l'intelligence artificielle, du développement d'outils numériques et dans l'optimisation des procédés industriels. Titulaire d'un doctorat en génie mécanique, le professeur Mrad contribue à deux projets

de recherche multidisciplinaires en collaboration avec des établissements d'enseignement en Égypte et en Tunisie. Les travaux touchent les technologies du numérique, la transformation des métaux et l'efficacité énergétique. Il est professeur à l'UQAT depuis 2014.

### **Chaire de recherche institutionnelle en épidémiologie de la douleur chronique**

La douleur chronique touche une personne sur cinq au Canada. Cette condition demeure pourtant méconnue et elle est souvent traitée de façon inadéquate. Anaïs Lacasse est la professeure titulaire de la Chaire de recherche institutionnelle « en épidémiologie de la douleur chronique ». Cette nouvelle Chaire permettra de faire passer à un niveau supérieur ce créneau de recherche. Les travaux viseront, entre autres, à mieux comprendre l'usage des médicaments pour la gestion de la douleur chronique en conditions réelles de pratique, à approfondir les connaissances sur les trajectoires de soins des personnes vivant avec cette condition ainsi qu'à mobiliser les connaissances afin de mieux sensibiliser, former et outiller les personnes professionnelles du réseau de la santé ainsi que les personnes vivant avec de la douleur chronique et leurs proches pour une gestion optimale de la douleur. Détentrice d'une formation doctorale dans le domaine de la pharmacoépidémiologie, Anaïs Lacasse est professeure à l'UQAT depuis 2009. En plus de son implication à titre de codirectrice du Réseau Douleur, qui vient de voir son financement renouvelé pour les 8 prochaines années (soit 900 000 \$ par année du Fonds de recherche du Québec en santé (FRQS) jusqu'en 2030-2031), la professeure Lacasse collabore activement aux activités et à la gestion du Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM).

## **2. CRÉATION D'UN NOUVEL OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LES INCIDENCES DES ÉMISSIONS DE CONTAMINANTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT (ONICSE)**

L'UQAT se réjouit de la signature de l'entente avec le gouvernement du Québec pour la création de l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement (ONICSE). Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour soutenir la Ville de Rouyn-Noranda, annoncé par la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest. En collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), les Fonds de recherche du Québec-Santé (FRQS) et l'UQAT, cette action, totalisant un investissement gouvernemental de 10 M\$, vise à soutenir l'approfondissement de connaissances scientifiques. Le FRQS sera responsable de soutenir l'ONICSE et de mettre en œuvre la planification scientifique de l'ONICSE. L'Observatoire bénéficiera d'un soutien financier spécifique du MEIE d'un montant de 500 000 \$ pour sa première année d'existence.

Ce nouvel observatoire vise notamment :

- le développement, le regroupement et la diffusion des connaissances scientifiques et des données entourant les fonderies en favorisant la recherche de pistes d'amélioration et de solution sur le plan de la santé ainsi que sur les plans environnemental, sociétal et technologique;
- la mise en place d'une table de concertation interdisciplinaire qui proposera des améliorations, entre autres, en matière d'économie, de santé publique et d'hygiène industrielle, et d'un comité scientifique indépendant composé de chercheuses et de chercheurs des domaines de la santé, des sciences sociales, de l'environnement et des technologies;
- l'émission d'avis en vue d'améliorer les procédures, les règlements et les normes en vigueur.

Comme réitéré dans le cadre du mémoire déposé en lien avec ce dossier, l'UQAT a joué et continuera de jouer un rôle clé quant aux impacts sociaux et aux pratiques environnementales de l'industrie minière, notamment de la Fonderie Horne. L'UQAT souhaite faire partie de la solution et ce nouvel Observatoire représente une occasion de mettre à profit l'expertise de notre université dans ce domaine. En apportant son soutien financier à cette initiative, le gouvernement du Québec réitère l'importance qu'il accorde à la recherche et à l'innovation pour mettre au point des solutions novatrices en réponse aux défis de notre région. Tout cela avec une idée claire : privilégier la santé de la population et lui assurer un environnement sain, en favorisant le développement économique dans le respect de ces deux priorités.

La Ville de Rouyn-Noranda doit répondre à des défis environnementaux et socioéconomiques, et les travaux de l'Observatoire vont permettre d'offrir un point de vue indépendant et transparent pour approfondir les connaissances relatives aux effets des divers contaminants sur la santé et l'environnement.

La direction de cet Observatoire a été confiée à M. Daniel Proulx. Celui-ci a occupé un poste de professionnel en santé environnementale au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des cinq dernières années. Ses expériences antérieures à titre de coauteur d'études de biosurveillance sur l'imprégnation au plomb, au cadmium et à l'arsenic des jeunes enfants du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda et à titre de professionnel de soutien pour la Table de concertation nationale en santé environnementale font en sorte qu'il détient toutes les expertises requises pour mettre en place cette nouvelle structure. Un poste de professionnel de recherche pour soutenir les activités de l'Observatoire a également été créé et un comité de gouvernance a aussi été mis en place.

### **3. L'EXPERTISE DE L'UQAT DANS LE DOMAINE MINIER AU CENTRE D'UN PARTENARIAT DE RECHERCHE AVEC LE MRNF**

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) fait appel à l'expertise de l'UQAT dans le secteur minier pour la mise en œuvre d'un partenariat visant la restauration de sites miniers abandonnés. C'est lors d'une conférence de presse tenue dans les locaux de l'UQAT à Rouyn-Noranda que la ministre

des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina, en a fait l'annonce le 2 novembre 2023. Le partenariat, nommé ResMinA pour « restauration des sites miniers abandonnés », sera en vigueur pour une période de 5 ans au cours de laquelle les chercheurs et chercheuses de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) auront le mandat de développer les connaissances sur ce sujet avec une approche scientifique rigoureuse. L'équipe de recherche aura également pour mission de diffuser ces connaissances dans la communauté scientifique, mais surtout auprès des professionnelles et professionnels dans ce domaine, notamment au sein même du MRNF. De plus, près d'une vingtaine de personnes étudiantes à la maîtrise seront formées et spécialisées dans la restauration de sites miniers abandonnés.

Cette collaboration aura des retombées notables et concrètes dans l'univers scientifique, mais aussi dans la restauration de sites miniers abandonnés et de sites actifs qui devront être fermés ultérieurement, et ce, partout au Québec. Les résultats des travaux de recherche pourront également permettre de bonifier la réglementation en vigueur. Marie Guittonny, professeure à l'IRME, agira à titre de directrice scientifique et responsable de la réalisation des travaux pour ce partenariat. L'équipe de l'IRME, reconnue pour ses diverses expertises, relèvera ce défi multidisciplinaire en collaboration avec l'Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM), la plateforme technologique de l'IRME.

#### **4. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DES TRAVAUX DE RECHERCHE MENÉS PAR DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UQAT**

##### **Prix Spruce de l'Association internationale des bryologues**

Lors de la rencontre bisannuelle de l'Association internationale des bryologues (IAB) le 13 décembre 2023, Nicole Fenton, professeure à l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) et titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier, a reçu le prix Spruce en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la biologie des bryophytes au cours de ses 25 premières années de carrière. Mme Fenton, titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement, est professeure à l'IRF depuis près de 10 ans, où elle a également dirigé l'Institut. Son expertise mondiale en écologie des bryophytes se reflète dans plus de 100 publications et 3 600 citations, ainsi que dans l'encadrement d'une cinquantaine d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Ses travaux ont largement contribué à la compréhension du rôle des bryophytes dans les écosystèmes forestiers, naturels et aménagés, et elle accorde une grande importance à la vulgarisation scientifique pour rejoindre un public plus large. L'UQAT est fière de compter des professeurs dévoués comme Mme Fenton et remercie l'IAB pour cette reconnaissance historique, une première pour le Canada. Créée il y a plus de cinquante ans, l'IAB promeut la coopération internationale entre bryologues amateurs et professionnels.

## **Prix Hector-Fabre**

L'équipe du Laboratoire international de recherche sur les forêts froides de l'UQAT a reçu le prestigieux prix Hector-Fabre 2022, décerné par la ministre Martine Biron lors d'une cérémonie au campus de Rouyn-Noranda. Ce laboratoire, né de nombreuses années de collaboration franco-qubécoise et officiellement fondé en 2017, est hébergé à la Station de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet et codirigé par les professeurs Yves Bergeron de l'UQAT et Adam A. Ali de l'Université de Montpellier. Chaque année, des étudiantes et étudiants internationaux y développent des recherches collaboratives sur les écosystèmes boréaux et montagnards, avec le soutien du Fonds de recherche du Québec et du CNRS depuis 2021. Recevant ce prix avec fierté, les codirecteurs ont rappelé la mission du Laboratoire : fédérer l'expertise scientifique sur les forêts froides de l'hémisphère nord. En attirant des étudiants internationaux, le Laboratoire contribue à enrichir les connaissances sur les impacts des changements climatiques et l'aménagement durable des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec. Cette reconnaissance souligne les forces de l'UQAT en matière de collaboration, de partenariat et de partage des connaissances à l'échelle internationale.

## **Prix d'excellence en recherche-crédation, volet réalisation**

La professeure Suzy Basile s'est quant à elle illustrée en étant récipiendaire du Prix d'excellence en recherche-crédation, volet réalisation, du réseau de l'Université du Québec. Spécialiste de la gouvernance du territoire et des ressources naturelles, la professeure Basile s'est jointe en 2016 à l'équipe de l'École d'études autochtones de l'UQAT, où elle dirige depuis 2017 le Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatisiw, ainsi que, depuis 2020, les activités de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones. La professeure Basile a reçu ce prix pour sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et l'ampleur des retombées sociales, politiques et médiatiques du rapport de recherche « Consentement libre et éclairé et stérilisations imposées chez les femmes des Premières Nations et Inuit au Québec ». Par ailleurs, les retombées scientifiques et sociales de ses activités de recherche permettent de constater l'engagement soutenu de la professeure Basile envers les enjeux relatifs aux femmes autochtones et sa contribution importante à la décolonisation du savoir et des pratiques. En plus d'avoir assuré la codirection du secteur de la recherche de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, dont le rapport a été publié en 2019, elle compte notamment, parmi ses multiples réalisations et engagements, la mise en place de la bourse Joyce Echaquan, qui constitue une source d'inspiration majeure pour les femmes autochtones souhaitant poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

# RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

HUMAINE  
>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE



## Priorités de développement

### 1. LES INFRASTRUCTURES

#### Les infrastructures de l'UQAT : Un modèle unique en pleine expansion

Forte de ses 40 années d'existence, UQAT a su développer un modèle de croissance distinct des autres universités du Québec. En choisissant de s'établir dans toutes les MRC de la région, l'UQAT a fait de l'accessibilité aux études supérieures une priorité, offrant ainsi aux populations locales une chance inestimable de poursuivre des études universitaires dans une région où le taux de diplomation reste inférieur à la moyenne québécoise. Cette approche décentralisée permet de mieux répondre aux besoins des collectivités régionales, tout en renforçant le tissu socioéconomique de l'Abitibi-Témiscamingue. Au-delà de ses frontières régionales, l'UQAT a su gagner en notoriété et se faire une place non seulement dans les Hautes-Laurentides, mais aussi dans la grande région montréalaise où son expertise est également reconnue. Grâce à une présence accrue et diversifiée, l'UQAT s'est imposée comme un acteur incontournable de l'enseignement supérieur en région.

L'UQAT compte aujourd'hui quatre campus, dont un en construction à Mont-Laurier, trois centres et un point de service à Chibougamau. Elle maintient également une offre de services au Nunavik, en Outaouais et sur la Côte-Nord. Cette occupation dynamique du territoire témoigne de la volonté de l'université de demeurer accessible à un large éventail de communautés, renforçant ainsi son rôle de catalyseur du développement régional.

#### Un réseau en pleine croissance

Cette expansion rapide pose des défis majeurs en matière d'infrastructures. En tant qu'université jeune et en pleine croissance, l'UQAT fait face à un déficit d'espace à plusieurs niveaux. Que ce soit pour les salles de classe, les laboratoires de recherche, ou les bureaux du personnel administratif et professoral, le manque d'espace se fait cruellement sentir. Actuellement, les projections à court terme révèlent un déficit de 3 339 mètres carrés nets. Pourtant, les statistiques ministérielles indiquent que l'UQAT n'a pas de problème d'espace, et prévoient même un surplus à venir, basé sur des calculs anticipant une décroissance. Il est important de souligner que, depuis la création de l'université et tout particulièrement depuis les dernières décennies, ces prévisions se sont systématiquement révélées inexactes, prédisant à tort une décroissance de l'université. Les efforts créatifs déployés par les équipes sur le terrain permettent de pallier certaines urgences, mais la réalité demeure : l'UQAT doit constamment faire preuve d'ingéniosité pour répondre à ses besoins croissants.

## L'impact de la mission régionale

L'une des missions essentielles de l'UQAT est de répondre aux besoins en main-d'œuvre de la région. La croissance rapide observée ces dernières années, combinée à des incitatifs comme le programme de *bourses Perspective Québec* et une offre de formation à distance des plus attrayantes, a généré un véritable effet boule de neige. En effet, l'embauche de nouveaux membres du corps professoral entraîne inévitablement des besoins accrus en personnel administratif, car chaque professeur génère en moyenne 1,6 emploi équivalent temps plein (ETP). En 2023, quatorze nouvelles personnes enseignantes ont ainsi rejoint les rangs de l'UQAT, et cette tendance se poursuit au fil du développement des programmes et de la hausse constante de la demande. Cette expansion rapide n'est pas sans poser des défis structurels majeurs. L'université doit composer avec un déficit criant d'espaces de travail et de logements pour accueillir ces nouvelles recrues, compliquant ainsi la gestion de cette croissance pourtant nécessaire au rayonnement de l'institution et au développement régional.

## Des infrastructures sous pression

Comme mentionné précédemment, l'arrivée de nouveaux membres du personnel enseignant et employé ainsi que l'augmentation de l'effectif étudiant amène une pression toujours plus grande sur les infrastructures de l'UQAT. Il devient urgent de trouver des solutions pour répondre à la demande croissante en espaces : des salles de classe et des laboratoires de recherche pour les étudiants et étudiantes, mais aussi des bureaux et des postes de travail pour le personnel enseignant et administratif. De plus, cette expansion s'accompagne d'un besoin accru en logements et garderie pour accueillir les familles des nouveaux arrivants.

Le manque de logements, en particulier, constitue un obstacle majeur au développement de l'UQAT. À l'heure actuelle, le taux d'inoccupation des logements en Abitibi-Témiscamingue est de 0,8 %. Des personnes étudiantes se voient contraintes d'étudier ailleurs faute de logement disponible, tandis que des personnes enseignantes et du personnel administratif, attirés par l'Abitibi-Témiscamingue, ne peuvent concrétiser leur projet de déménagement. Cette pénurie de logements freine ainsi la croissance de l'université, tout en limitant sa capacité à jouer pleinement son rôle dans la formation de la main-d'œuvre régionale. L'octroi de nouvelles résidences étudiantes à Rouyn-Noranda par le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société immobilière de l'Université du Québec, est une excellente nouvelle. Or, le report de l'utilisation des sommes allouées, en lien avec les finances publiques du Québec, ne fera qu'exacerber le problème. Nous continuerons de travailler de concert avec notre ministère pour trouver une voie de passage structurée et gagnante pour l'université, mais aussi pour notre population étudiante.

## **Une collaboration exemplaire face à un manque criant d'espace**

Le déficit d'espace à l'UQAT affecte toutes les sphères d'activité. Que ce soit pour trouver des bureaux pour les employés, pour organiser les cours dans des salles déjà saturées, ou encore pour offrir des postes de travail adéquats aux étudiants et étudiantes des cycles supérieurs, les défis sont nombreux. À ce jour, des salles de réunion sont même converties en salles de classe ou en bureaux. Certains employés, pour leur part, ont dû renoncer à avoir un bureau fixe et partagent désormais un espace de travail via un système de réservation. Cette situation a nécessité des ententes syndicales pour permettre plus de flexibilité en matière de télétravail.

Ces ajustements témoignent d'une collaboration exceptionnelle au sein de la communauté universitaire, où l'adaptabilité et la solidarité sont de rigueur. Bien que l'UQAT fasse tout son possible pour que ses activités se poursuivent dans les meilleures conditions, la gestion quotidienne des espaces reste un véritable casse-tête logistique.

### **L'entretien des bâtiments : Un enjeu négligé**

Un autre aspect préoccupant concerne l'entretien des bâtiments. Avec la réduction des financements, il devient de plus en plus difficile d'assurer la maintenance des infrastructures existantes. Si, dans le passé, l'UQAT a toujours su maintenir ses installations en bon état, nous sommes fortement préoccupés par les nouvelles restrictions budgétaires actuelles. À moyen terme, cette obligation risque de coûter encore plus cher, car les infrastructures non rénovées continueront de se détériorer, nécessitant des interventions plus coûteuses dans les années à venir.

L'UQAT, avec son modèle unique et sa mission régionale, se trouve à la croisée des chemins. Alors que la demande pour ses programmes augmente et que son rôle dans la formation de la main-d'œuvre régionale devient de plus en plus crucial, ses infrastructures peinent à suivre le rythme. Des solutions sont mises en place, mais sans un soutien financier adéquat et des politiques de financement adaptées à sa réalité, l'UQAT risque de se retrouver dans une situation de plus en plus précaire. L'université reste déterminée à poursuivre sa mission et souhaite obtenir des autorités gouvernementales la reconnaissance et le soutien nécessaires à ses besoins spécifiques.

## 2. LE FINANCEMENT

Le financement représente une préoccupation majeure pour l'UQAT. En raison de son modèle unique, l'UQAT ne peut se conformer entièrement aux modalités de financement standardisées qui s'appliquent aux autres universités québécoises, et ce, pour trois principales raisons :

1. Le déploiement régional de l'université
2. La forte proportion de personnes étudiantes en formation à distance (FAD)
3. Le financement limité pour les personnes étudiantes à temps partiel

### Le déploiement régional de l'UQAT

Malgré les intentions affichées de mieux soutenir les universités en région, la nouvelle version de la politique québécoise de financement des universités entraîne concrètement une diminution du financement de base. Ce recul survient alors que les besoins financiers de l'UQAT sont critiques pour soutenir son déploiement régional et pour répondre adéquatement aux réalités et aux défis uniques de son territoire étendu.

Contrairement aux universités situées dans les centres urbains, l'offre de services de l'UQAT s'étend sur un vaste territoire. Avec ses cinq campus et centres en Abitibi-Témiscamingue, son campus à Mont-Laurier, son centre à Montréal et sa présence à Maniwaki, Fort-Coulonge et Sept-Îles, les défis logistiques et financiers liés à cette dispersion sont considérables.

Il est important de rappeler que la mission première des universités du réseau de l'Université du Québec est de favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur, de contribuer au développement scientifique des régions du Québec et de contribuer au développement des régions. L'UQAT, en tant qu'acteur clé dans cette mission, est un véritable levier de développement socio-économique pour les régions éloignées. Nous jouons un rôle essentiel et déterminant dans l'épanouissement des personnes qui ont le désir et les aptitudes pour accéder à l'enseignement universitaire.

Former des étudiants et étudiantes dans les régions a des effets bénéfiques à long terme : les diplômés sont plus susceptibles de demeurer dans leur région d'origine et de contribuer au développement des communautés locales. Cela contribue non seulement à la croissance économique régionale, mais aussi à l'atteinte d'un objectif gouvernemental clé, celui de favoriser la citoyenneté régionale.

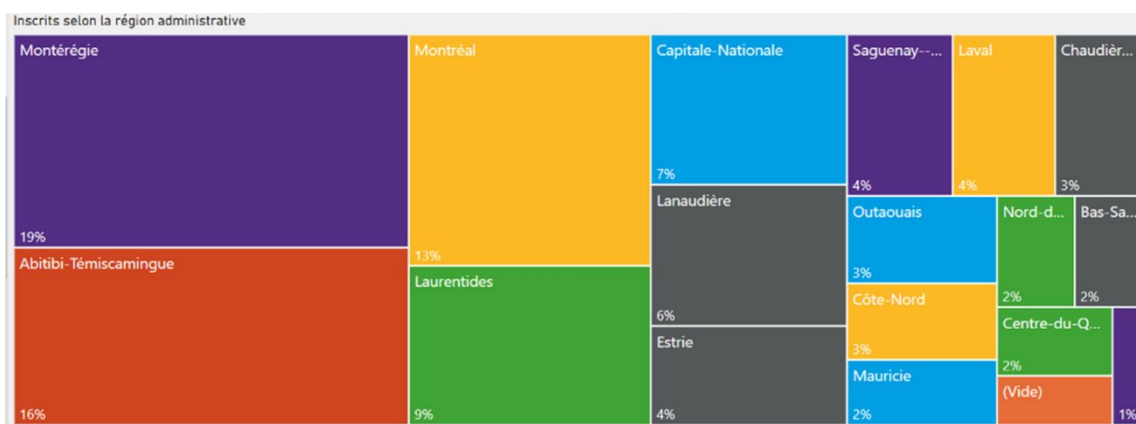
Les résultats de la révision de la formule de financement demeurent précaires, car il manque encore deux conditions importantes pour garantir leurs succès : un réinvestissement en enseignement supérieur et une révision de la grille de pondération des programmes afin d'équilibrer les disparités causées par la formule initiale. L'UQAT entend soutenir le ministère de l'Enseignement supérieur dans l'ensemble des réflexions et des travaux entourant cet enjeu crucial pour notre développement, celui de notre communauté étudiante, mais aussi pour les régions du Québec.

## L'impact de la formation à distance

L'UQAT se distingue également par la grande proportion de personnes étudiantes inscrites à des cours en formation à distance (FAD), permettant à des personnes de provenances diverses de concilier études, travail et vie familiale. Cette flexibilité joue un rôle déterminant pour augmenter le niveau de scolarité et améliorer la qualité de vie de la population.

Le tableau suivant démontre la provenance de l'effectif étudiant en formation à distance à l'UQAT dans la dernière année.

Figure 1 : Répartition régionale des personnes inscrites en formation à distance



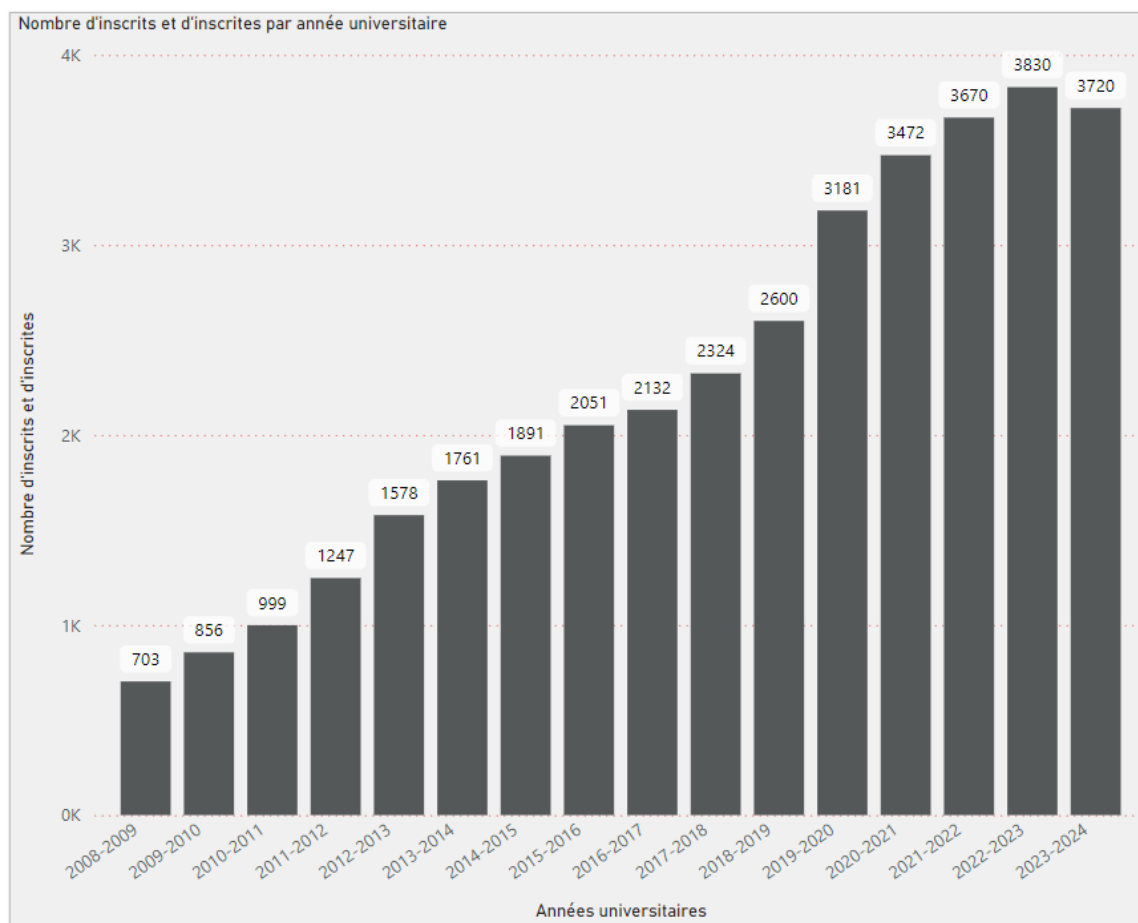
Mentionnons que la forte présence de l'UQAT en Montérégie et à Montréal s'explique par l'arrivée du certificat en accompagnement à l'enseignement au primaire et à la maîtrise qualifiante en enseignement.

Avec près de 40 % de son effectif étudiant inscrit en formation à distance (FAD), il est impératif de reconnaître l'importance du financement de ce mode d'apprentissage. Les coûts liés à la mise en place d'infrastructures numériques performantes, à la production de contenus pédagogiques de qualité et à l'accompagnement technique des utilisateurs sont particulièrement élevés. L'enseignement à distance requiert non seulement des technologies avancées, mais aussi un soutien constant pour assurer une expérience éducative optimale.

Encore une fois avec l'objectif de favoriser l'accès aux études, un modèle distinct de celui des autres universités a été adopté. Un investissement considérable a permis de développer du matériel vidéo asynchrone de haute qualité pour chacun des cours. Chaque formation comprend environ trente heures de vidéos explicatives, réalisées par des professeurs, des collaborateurs ou des experts du domaine. Les groupes, de petite taille, permettent aux tuteurs d'assurer un encadrement personnalisé et de demeurer disponibles pour les personnes étudiantes. À ce jour, 220 cours, répartis sur environ 70 programmes, bénéficient de cette approche médiatisée.

Le graphique suivant démontre l'évolution des inscriptions en formation à distance à l'UQAT entre 2008 et 2023.

**Figure 2 : Évolution annuelle des inscriptions en formation à distance**



Il est important de préciser que les services offerts aux personnes étudiantes à distance sont tout aussi exigeants, en termes de ressources humaines et d'organisation, que ceux destinés aux personnes étudiantes en présentiel. Les tâches administratives demeurent tout aussi nombreuses et complexes, que les étudiants et étudiantes soient à temps plein ou à temps partiel, en présentiel ou en FAD. Dans le modèle de l'UQAT, ce mode d'enseignement ne représente donc pas une option allégée ou économique, mais plutôt une adaptation nécessaire aux réalités modernes, qui requiert un soutien financier conséquent.

### **Le financement des personnes étudiantes à temps partiel**

La proportion de personnes étudiantes à temps partiel à l'UQAT est élevée, principalement en raison de facteurs sociaux comme la pénurie de main-d'œuvre, le manque de places en garderie et le coût de la vie. Ces réalités poussent de nombreux étudiants et étudiantes à opter pour des études à temps partiel, une

option indispensable pour concilier leurs obligations, mais qui affecte significativement le financement de l'université. En effet, l'effectif étudiant à temps partiel génèrent moins de revenus tout en représentant 52,46 % des personnes étudiantes équivalent temps plein (EETP). Selon les règles actuelles de financement des EETP pondérés, cette catégorie d'étudiants et étudiantes n'apporte qu'un financement équivalent à 38,65 % des EETP, bien qu'elle génère une charge de travail plus importante.

### **Un financement inadéquat pour des besoins plus grands**

Il est crucial de comprendre que le financement des universités en région dépasse largement le simple soutien à l'éducation. Il joue un rôle clé dans le renforcement du tissu économique, social et culturel des régions, tout en contribuant au développement global du Québec. Cependant, les coûts de fonctionnement de l'UQAT sont bien plus élevés que ceux d'une université située en milieu urbain, pour plusieurs raisons :

- **Une faible densité de population sur un vaste territoire éloigné des grands centres urbains :** Offrir une formation complète et diversifiée dans un contexte où la population est dispersée engendre des coûts opérationnels plus élevés.
- **De plus petits groupes-cours :** Les classes à l'UQAT sont souvent composées de groupes plus restreints qu'en milieu urbain, mais cette caractéristique est cruciale pour assurer un enseignement personnalisé et adapté aux réalités régionales ou à distance.
- **Des coûts élevés liés au personnel enseignant :** Une grande partie des chargés de cours proviennent de l'extérieur de la région, ce qui génère des frais supplémentaires en termes de déplacements et d'hébergement.

L'UQAT, par son modèle unique, représente bien plus qu'un établissement universitaire : c'est un acteur central dans le développement social et économique des régions. Pour continuer à remplir sa mission, telle que consentie par le gouvernement du Québec en 1983, et répondre aux besoins croissants des personnes étudiantes, des entreprises locales et de la communauté, l'UQAT a besoin d'un financement adapté à sa réalité.

### **3. LES PARTENARIATS A L'INTERNATIONAL ET LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ETRANGERS**

À l'UQAT, 90 % des personnes étudiantes aux cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) proviennent de l'international. De plus, l'université a établi une centaine d'ententes avec des établissements dans plus de 35 pays, ce qui témoigne de l'importance des contributions des étudiantes et étudiants étrangers et des partenariats internationaux pour le dynamisme et le développement de la recherche. Sans ces personnes étudiantes, la majorité des projets de recherche en cours seraient menacés, compromettant ainsi la progression de l'UQAT dans divers domaines d'expertise où elle s'est distinguée à l'échelle mondiale.

Grâce à un plan d'internationalisation ambitieux, l'UQAT vise à attirer des étudiantes et étudiants de haut calibre pour soutenir sa mission de promouvoir l'excellence en recherche et de former des diplômés compétents. Cependant, le contexte actuel présente des défis importants qui freinent l'atteinte de ces objectifs ambitieux.

#### **La contribution des étudiantes et étudiants internationaux à la région**

Les étudiantes et étudiants internationaux jouent un rôle déterminant dans l'avancement du savoir à l'UQAT. Leurs travaux de recherche ne bénéficient pas seulement à l'université, mais à toute la région environnante. En partageant leurs connaissances et en introduisant les meilleures pratiques dans les industries locales, ils contribuent activement au développement des entreprises.

De plus, la présence de cet effectif étudiant permet à l'UQAT de créer des ponts avec la communauté régionale. Ils sont souvent en contact avec les entreprises locales tout au long de leurs études, ce qui facilite leur intégration sur le marché du travail une fois diplômé. Leur présence est également une solution efficace pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qui affecte l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'UQAT, ces personnes étudiantes ne sont pas simplement des apprenants, mais des contributeurs essentiels au progrès académique, social et économique. Les efforts pour maintenir et renforcer les partenariats internationaux doivent être soutenus par des actions concrètes, garantissant ainsi que l'UQAT puisse continuer à prospérer sur la scène mondiale tout en enrichissant sa communauté locale.

## Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

Le plan de développement 2020-2025 de l'UQAT se décline selon cinq enjeux stratégiques, tous appuyés par une série d'orientations et d'objectifs.

- Enjeu 1 : Former par une pédagogie active et exemplaire, dans des programmes distinctifs et novateurs ;
- Enjeu 2 : Renforcer le positionnement de l'UQAT en recherche, recherche-crédation et innovation ;
- Enjeu 3 : Se mobiliser pour le développement responsable de l'ensemble de l'organisation et l'épanouissement des membres de la communauté universitaire ;
- Enjeu 4 : Façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples ;
- Enjeu 5 : Être davantage connue et reconnue, ici et ailleurs.

Voici la liste des orientations et d'objectifs du plan de développement de l'UQAT en lien avec la politique québécoise de financement des universités, regroupées en fonction de ses trois grandes orientations stratégiques.

### 1. REHAUSSER LE TAUX DE DIPLOMATION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, PARTICULIÈREMENT DANS LES RÉGIONS NON MÉTROPOLITAINES

L'Abitibi-Témiscamingue, comme d'autres territoires d'ancrage de l'UQAT, partait de loin en termes de taux de diplomation, mais grâce aux efforts soutenus de l'université, des progrès significatifs ont été réalisés. L'UQAT a contribué à faire des pas de géants en rendant l'éducation universitaire accessible et en favorisant la persévérance scolaire dans des régions historiquement sous-desservies. Toutefois, le défi demeure de taille : le taux de diplomation dans ces régions reste encore en deçà de la moyenne québécoise. Pour atteindre cette cible, il sera crucial de se donner collectivement les moyens de nos ambitions, en misant sur des initiatives structurantes et un soutien renforcé aux étudiantes et étudiants.

Orientations et objectifs du plan stratégique de l'UQAT en lien avec le rehaussement de la diplomation québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines :

#### 1.1. Demeurer une université accessible

- 1.1.1. Jouer un rôle actif dans l'essor d'une culture de l'éducation en favorisant l'accessibilité géographique et en bonifiant l'offre de formation à distance (FAD)
- 1.1.2. Favoriser l'accessibilité aux études universitaires en adaptant les programmes de formation ainsi que leur offre, et en améliorant la flexibilité des parcours scolaires afin de mieux prendre en compte les profils variés des étudiantes et étudiants

## **1.2. Déployer une offre de formation distinctive et innovante**

- 1.2.1. Poursuivre la création de programmes d'études avec le souci de s'inspirer de nos spécificités et de demeurer novateurs
- 1.2.2. Élargir l'offre de formation continue en faisant preuve d'audace dans le choix des thématiques et de l'offre de formation

## **1.3. Offrir un enseignement faisant appel aux principes des pédagogies actives et inclusives**

- 1.3.1. Poursuivre le développement de la formation et de l'accompagnement offerts au corps professoral, ainsi qu'aux personnes chargées de cours, en s'appuyant sur des principes des pédagogies active et inclusive
- 1.3.2. Soutenir la conception et l'utilisation d'approches, de dispositifs et d'outils pédagogiques visant à actualiser l'expérience en formation à distance et en présentiel
- 1.3.3. Sensibiliser les membres du corps enseignant à l'importance d'actualiser leurs compétences en enseignement supérieur dans une optique de perfectionnement professionnel

## **1.4. Enrichir l'expérience étudiante en présentiel et à distance**

- 1.4.1. Favoriser la proximité, la création de liens et le travail en collaboration entre les étudiantes et étudiants, tant en présentiel qu'à distance, par des moyens novateurs
- 1.4.2. Poursuivre le développement et la promotion d'approches, de dispositifs et d'outils avant-gardistes pour soutenir la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants
- 1.4.3. Améliorer les espaces physiques et virtuels à l'intention des étudiantes et étudiants
- 1.4.4. Approfondir la connaissance des défis auxquels les étudiantes et étudiants à distance et en présentiel sont confrontés afin de mieux soutenir leur persévérance et leur réussite

## **2.3. Mettre en valeur les contributions en recherche et en recherche-crédation**

- 2.3.2. Valoriser la mobilisation des connaissances, des activités de recherche et de recherche-crédation
- 2.3.3. Optimiser le recrutement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs

## **2.4. Optimiser l'appui et le soutien à la relève dans son parcours en recherche**

- 2.4.1. Promouvoir l'offre de programmes de type recherche aux cycles supérieurs
- 2.4.3. Promouvoir l'offre de stages rémunérés en recherche et en recherche-crédation

## **2.5. Offrir un environnement de recherche et de recherche-crédation exemplaire en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI)**

- 2.5.1. Instaurer un cadre favorable à l'équité, la diversité et l'inclusion

## **3.2. Améliorer et créer des espaces physiques et virtuels innovants et stimulants**

- 3.2.1. Assurer le développement des espaces de travail, d'études, de recherche et de recherche-crédation en répondant aux besoins actuels et futurs des utilisatrices et des utilisateurs

3.2.2. Innover dans la conception et l'aménagement des campus et centres pour créer un milieu de travail, d'études, de recherche et de recherche-crédation agréable et flexible

**3.3. Créer des conditions propices à l'aménagement d'un milieu sain et sécuritaire**

3.3.1. Favoriser un milieu de vie sécuritaire

3.3.2. Soutenir le développement de saines habitudes de vie

3.3.3. Prévenir et combattre le harcèlement et les agressions sous toutes ses formes

**3.5. Accompagner les membres de la communauté universitaire dans leur cheminement scolaire et professionnel**

3.5.1. Actualiser et approfondir les connaissances au sujet des caractéristiques de la population étudiante et de ses besoins

3.5.2. Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants par des pratiques et des moyens créatifs et audacieux

**4.1. Contribuer au développement des connaissances permettant une meilleure compréhension quant aux réalités autochtones pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants**

4.1.1. Rendre tous les programmes de l'UQAT culturellement pertinents, facilitant ainsi l'inclusion et le partage

4.1.2. Intégrer dans notre patrimoine de formation, des cours et des programmes conçus, évalués et révisés pour, par et avec les peuples autochtones

4.1.3. Soutenir la coconstruction d'une pédagogie culturellement pertinente et inclusive

**4.2. Bonifier l'expérience étudiante autochtone**

4.2.1. Assurer la sécurisation culturelle dans l'offre des services de l'UQAT auprès des étudiantes et étudiants autochtones

4.2.2. Favoriser un cheminement scolaire fluide entre les établissements et les ordres d'enseignement (passerelles, ententes)

**5.1. Accroître le rayonnement et la reconnaissance de l'UQAT dans ses territoires d'ancrage**

5.1.1. Faire connaître les formations et les services offerts par l'UQAT dans ses campus, ses centres et ses points de service

**2. RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, NOTAMMENT DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES SECTEURS CONSIDÉRÉS COMME PRIORITAIRES POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE**

L'UQAT se fait un devoir de demeurer étroitement connectée aux besoins du milieu, un engagement qui est au cœur même de sa mission en tant qu'université régionale. En réponse à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs prioritaires pour l'économie québécoise, l'UQAT joue un rôle actif en offrant plusieurs programmes dans le cadre de l'opération main-d'œuvre du gouvernement. De

plus, elle développe de façon proactive des formations adaptées aux besoins du marché, telles que des voies rapides permettant d'accéder à la profession d'enseignant au primaire et au secondaire. Ces initiatives témoignent de son engagement à contribuer concrètement au développement économique et social de la région et du Québec, tout en assurant une réponse rapide et ciblée aux défis actuels en matière de main-d'œuvre.

Orientations et objectifs du plan stratégique de l'UQAT en lien avec la pénurie de main-d'œuvre :

### **1.1. Demeurer une université accessible**

1.1.1. Jouer un rôle actif dans l'essor d'une culture de l'éducation en favorisant l'accessibilité géographique et en bonifiant l'offre de formation à distance (FAD)

1.1.2. Favoriser l'accessibilité aux études universitaires en adaptant les programmes de formation ainsi que leur offre, et en améliorant la flexibilité des parcours scolaires afin de mieux prendre en compte les profils variés des étudiantes et étudiants

### **1.2. Déployer une offre de formation distinctive et innovante**

1.2.1. Poursuivre la création de programmes d'études avec le souci de s'inspirer de nos spécificités et de demeurer novateurs

1.2.2. Élargir l'offre de formation continue en faisant preuve d'audace dans le choix des thématiques et de l'offre de formation

### **1.4. Enrichir l'expérience étudiante en présentiel et à distance**

1.4.1. Favoriser la proximité, la création de liens et le travail en collaboration entre les étudiantes et étudiants, tant en présentiel qu'à distance, par des moyens novateurs

1.4.2. Poursuivre le développement et la promotion d'approches, de dispositifs et d'outils avant-gardistes pour soutenir la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants

1.4.3. Améliorer les espaces physiques et virtuels à l'intention des étudiantes et étudiants

1.4.4. Approfondir la connaissance des défis auxquels les étudiantes et étudiants à distance et en présentiel sont confrontés afin de mieux soutenir leur persévérance et leur réussite

### **3.5. Accompagner les membres de la communauté universitaire dans leur cheminement scolaire et professionnel**

3.5.1. Actualiser et approfondir les connaissances au sujet des caractéristiques de la population étudiante et de ses besoins

3.5.2. Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants par des pratiques et des moyens créatifs et audacieux

### **4.2. Bonifier l'expérience étudiante autochtone**

4.2.1. Assurer la sécurisation culturelle dans l'offre des services de l'UQAT auprès des étudiantes et étudiants autochtones

- 4.2.2. Favoriser un cheminement scolaire fluide entre les établissements et les ordres d'enseignement (passerelles, ententes)
- 5.1. Accroître le rayonnement et la reconnaissance de l'UQAT dans ses territoires d'ancrage**
- 5.1.1. Faire connaître les formations et les services offerts par l'UQAT dans ses campus, ses centres et ses points de service
- 5.1.2. Affirmer une présence et une implication marquées de la recherche, de la recherche-crédation et de ses installations dans l'ensemble de ses campus, centres et ses points de service
- 5.1.3. Accentuer la visibilité et la notoriété institutionnelle au sein des communautés desservies
- 5.1.4. Favoriser et intensifier l'engagement des membres de la communauté universitaire auprès des collectivités desservies

### **3. CONTRIBUER À LA PROMOTION ET À LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE**

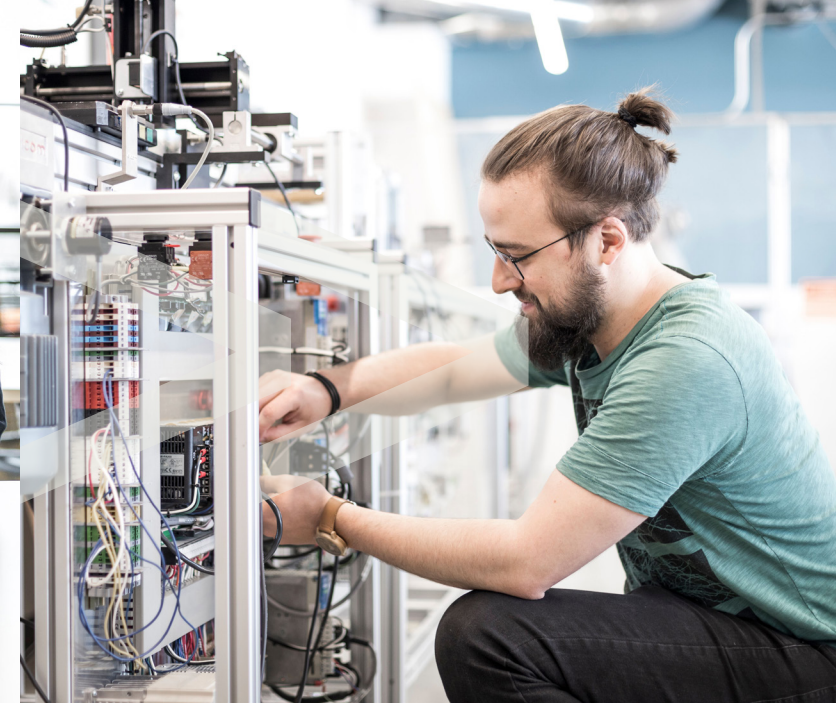
En tant qu'université francophone, l'UQAT contribue naturellement à la valorisation de la langue française à travers l'ensemble de ses activités académiques et de recherche. Les apprentissages, tant en présentiel qu'à distance, se font principalement en français, ce qui permet de consolider et de promouvoir l'usage de cette langue dans un cadre universitaire. De plus, le rayonnement de l'UQAT, tant sur le plan national qu'international, renforce l'importance de la langue française dans les milieux scientifiques et professionnels, contribuant ainsi à sa reconnaissance et à son essor dans des secteurs variés de la société et de l'économie.

Orientations et objectifs du plan stratégique de l'UQAT en lien avec la valorisation de la langue française :

- 1.1. Demeurer une université accessible**
- 1.1.1. Jouer un rôle actif dans l'essor d'une culture de l'éducation en favorisant l'accessibilité géographique et en bonifiant l'offre de formation à distance (FAD)
- 1.2. Déployer une offre de formation distinctive et innovante**
- 1.2.1. Poursuivre la création de programmes d'études avec le souci de s'inspirer de nos spécificités et de demeurer novateurs
- 5.1. Accroître le rayonnement et la reconnaissance de l'UQAT dans ses territoires d'ancrage**
- 5.1.1. Faire connaître les formations et les services offerts par l'UQAT dans ses campus, ses centres et ses points de service
- 5.2. Renforcer l'image, la présence et la visibilité de l'UQAT au Québec et au Canada**
- 5.2.1. Faire de l'UQAT un partenaire incontournable
- 5.3. Déployer un positionnement stratégique à l'échelle internationale**
- 5.3.1. Soutenir l'internationalisation de la formation par des méthodes et des actions inédites
- 5.3.2. Stimuler l'internationalisation de la recherche et de la recherche-crédation au sein du corps professoral
- 5.3.3. Accroître le positionnement institutionnel de l'UQAT à l'échelle internationale

PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT  
**2020/2025**





# TABLE DES MATIÈRES

## 05

MOT DU RECTEUR

## 07

NOS ENJEUX

## 06

MISSION VISION VALEURS

## 18

REMERCIEMENTS ET MEMBRES  
DU COMITÉ DE PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE

EQUIPELELEU.COM

## MOT DU RECTEUR

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le huitième Plan de développement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Composé de cinq grands enjeux, ce plan guidera, de façon plus innovante et inclusive que jamais, l'ensemble de nos actions afin de conduire l'UQAT vers l'atteinte de ses objectifs pour les cinq années à venir.

Ces objectifs, nous les avons établis bien hauts, car nous sommes prêts à assurer un déploiement qui se veut plus audacieux que jamais. L'UQAT entame en effet ce plan de développement 2020-2025 avec 37 années d'expérience dans un environnement unique et avec des forces exceptionnelles. Armée d'une stratégie basée sur une solide réflexion et sur des consultations vastes et diversifiées, l'UQAT a ainsi en main les orientations lui permettant d'atteindre sa vision, soit celle d'être reconnue comme chef de file en enseignement et en recherche, dans la création et le déploiement d'innovations pédagogiques, scientifiques, environnementales, technologiques, sociales, économiques et culturelles.

Pour ce faire, nous miserons sur l'accessibilité ainsi que sur le caractère distinctif et innovant de nos programmes de formation autant en présentiel qu'à distance et en formation tout au long de la vie. L'accompagnement de nos étudiantes et de nos étudiants étant au cœur de nos actions, nous assurerons à l'ensemble du corps professoral et enseignant la disponibilité des ressources les plus innovantes et performantes, tant professionnelles, techniques et technologiques, afin de leur permettre de bien réaliser leur mission professionnelle. Nous propulserons encore plus haut l'ensemble de nos créneaux de recherche et de recherche-création. Nous soutiendrons les chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs en favorisant un environnement propice au succès de leurs projets et en optimisant leur appui, et nous valoriserons l'essor d'approches novatrices. Nous nous mobiliserons plus que jamais pour le développement de l'ensemble de l'organisation et des membres de la communauté universitaire, car nous reconnaissons que l'attraction, la rétention et le développement de nos membres

représentent des éléments essentiels et nous savons que ceux-ci sont à la base de notre succès actuel et de celui à venir.

Nous poursuivrons ainsi notre engagement afin de façonner l'avenir conjointement avec les Premiers peuples, car ceux-ci font partie même de nos origines et de notre collectivité universitaire, et nous rayonnerons, plus que jamais, sur la scène nationale et internationale.

En terminant, ce plan a pu voir le jour grâce à la contribution exceptionnelle d'une collectivité engagée et dévouée. Nous souhaitons que la mise en lumière de celui-ci puisse rejaillir sur l'ensemble des membres de la communauté uqatienne, puisqu'il s'agit là d'une fierté que nous partageons collectivement!

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture!

**Denis Martel**  
Recteur

# NOTRE MISSION NOTRE VISION NOS VALEURS



## MISSION

Forte de ses ressources, de son accessibilité, de son ouverture, de ses partenariats et de sa propension à l'innovation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) crée, transmet et mobilise une diversité de savoirs et contribue au développement de compétences afin de prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des collectivités sur ses territoires d'ancrage, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.

## VISION

**Université d'exception, de proximité et engagée dans la réussite et l'excellence de tous les membres de sa communauté.** L'UQAT est reconnue comme chef de file en enseignement et en recherche, dans la création et le déploiement d'innovations pédagogiques, environnementales, technologiques, scientifiques, sociales, économiques et culturelles. L'UQAT est une université inclusive, en constante évolution pour, par et avec sa communauté, ses milieux et ses partenaires, et ce, tant dans ses territoires d'ancrage qu'à l'échelle nationale et internationale.

## VALEURS

**HUMAINE** En mettant la personne au cœur de ses orientations et de ses décisions par l'accueil, la proximité et l'écoute, dans le respect des différences ainsi que dans le souci de l'intérêt général.

**CRÉATIVE** En suscitant des échanges ouverts aux innovations et à la découverte, dans lesquels la curiosité est une source de richesse et les changements représentent autant d'occasions de se démarquer et d'exceller.

**AUDACIEUSE** En contribuant à bâtir l'avenir de nos régions, du Québec et d'ailleurs, tout en osant penser et faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, dans le souci des principes d'un développement responsable et inclusif.

# NOS enjeux

01

FORMER PAR UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET EXEMPLAIRE, DANS DES PROGRAMMES DISTINCTIFS ET NOVATEURS

02

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE, RECHERCHE-CRÉATION ET INNOVATION

03

SE MOBILISER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

04

FAÇONNER L'AVENIR CONJOINTEMENT AVEC LES PREMIERS PEUPLES

05

ÊTRE DAVANTAGE CONNUE ET RECONNUE, ICI ET AILLEURS



# Enjeu 01

FORMER PAR UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET EXEMPLAIRE, DANS DES PROGRAMMES DISTINCTIFS ET NOVATEURS

**En misant sur l'accessibilité, sur le caractère distinctif et novateur de ses programmes de formation, sur un enseignement inclusif et de grande qualité ainsi que sur une expérience étudiante stimulante, l'UQAT forme des personnes aptes à relever les défis d'aujourd'hui et à répondre à ceux de demain.**

# ORIENTATIONS

## DEMEURER UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE

### AXES

- > Jouer un rôle actif dans l'essor d'une culture de l'éducation en favorisant l'accessibilité géographique et en bonifiant l'offre de formation à distance (FAD).
- > Favoriser l'accessibilité aux études universitaires en adaptant les programmes de formation ainsi que leur offre, et en améliorant la flexibilité des parcours scolaires afin de mieux prendre en compte les profils variés des étudiantes et étudiants.

## DÉPLOYER UNE OFFRE DE FORMATION DISTINCTIVE ET INNOVANTE

### AXES

- > Poursuivre la création de programmes d'études avec le souci de s'inspirer de nos spécificités et de demeurer novateurs.
- > Élargir l'offre de formation continue en faisant preuve d'audace dans le choix des thématiques et de l'offre de formation.

## OFFRIR UN ENSEIGNEMENT FAISANT APPEL AUX PRINCIPES DES PÉDAGOGIES ACTIVES ET INCLUSIVES

### AXES

- > Poursuivre le développement de la formation et de l'accompagnement offerts au corps professoral, ainsi qu'aux personnes chargées de cours, en s'appuyant sur des principes des pédagogies active et inclusive.
- > Soutenir la conception et l'utilisation d'approches, de dispositifs et d'outils pédagogiques visant à actualiser l'expérience en formation à distance et en présentiel.
- > Sensibiliser les membres du corps enseignant à l'importance d'actualiser leurs compétences en enseignement supérieur dans une optique de perfectionnement professionnel.

## ENRICHIR L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

### AXES

- > Favoriser la proximité, la création de liens et le travail en collaboration entre les étudiantes et étudiants, tant en présentiel qu'à distance, par des moyens novateurs.
- > Poursuivre le développement et la promotion d'approches, de dispositifs et d'outils avant-gardistes pour soutenir la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants.
- > Améliorer les espaces physiques et virtuels à l'intention des étudiantes et étudiants.
- > Approfondir la connaissance des défis auxquels les étudiantes et étudiants à distance sont confrontés afin de mieux soutenir leur persévérance et leur réussite.

# Enjeu 02

## RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE, RECHERCHE-CRÉATION ET INNOVATION

Historiquement, par l'ancrage dans ses territoires et la qualité de ses partenariats, l'UQAT bénéficie d'un environnement privilégié pour la recherche fondamentale, appliquée et collaborative sur les ressources naturelles et les collectivités. Tout en maintenant son positionnement, son ambition est de porter plus haut ses créneaux de recherche en sciences naturelles et en génie, en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé et en recherche-création. Par la créativité, l'innovation et le rayonnement, l'UQAT est connue et reconnue comme une université avant-gardiste.

# ORIENTATIONS

## FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RECHERCHE ET À LA RECHERCHE-CRÉATION

### AXES

- > Développer et optimiser les espaces de recherche et de recherche-création.
- > Accroître le développement du soutien technique et professionnel offert aux chercheuses et chercheurs.
- > Renforcer la culture de la recherche et de la recherche-création.

## SOUTENIR L'ESSOR ET LE DÉPLOIEMENT D'APPROCHES NOVATRICES

### AXES

- > Innover dans les créneaux de recherche existants.
- > Recenser et élargir les possibilités de recherche intersectorielle novatrices et structurantes.
- > Soutenir et favoriser l'ancrage dans les savoirs autochtones.

## METTRE EN VALEUR LES CONTRIBUTIONS EN RECHERCHE ET EN RECHERCHE-CRÉATION

### AXES

- > Intensifier les efforts de rayonnement à l'échelle nationale et internationale.
- > Valoriser la mobilisation des connaissances, des activités de recherche et de recherche-création.
- > Optimiser le recrutement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs.
- > Accroître la diffusion des productions scientifiques et artistiques des chercheuses et chercheurs de l'UQAT.

## OPTIMISER L'APPUI ET LE SOUTIEN À LA RELÈVE DANS SON PARCOURS UNIVERSITAIRE EN RECHERCHE

### AXES

- > Promouvoir l'offre de programmes de type recherche aux cycles supérieurs.
- > Accroître la visibilité des possibilités de financement et de soutien pour les étudiantes et les étudiants en recherche.
- > Promouvoir l'offre de stages rémunérés en recherche et en recherche-création.

## OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (ÉDI)

### AXE

- > Instaurer un cadre favorable à l'équité, la diversité et l'inclusion.

# Enjeu 03

SE MOBILISER POUR LE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

La dimension humaine est au cœur des valeurs de l'UQAT. Favoriser l'épanouissement de l'ensemble de la communauté universitaire dans un environnement sain et inclusif demeure une préoccupation constante. L'UQAT poursuit l'instauration d'un cadre propice à l'attraction, à la rétention et au développement des membres de sa communauté en demeurant proche de ceux-ci.

# ORIENTATIONS

## DÉMONTRER, PAR DES GESTES CONCRETS, UN ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE ET RESPONSABLE

### AXES

- > Recenser, évaluer et bonifier les pratiques écoresponsables dans les centres et campus.
- > Mobiliser la communauté en faveur de la préservation de l'environnement.
- > Élaborer un plan d'action concernant le développement responsable dès la première année d'implantation du plan de développement.

## AMÉLIORER ET CRÉER DES ESPACES PHYSIQUES ET VIRTUELS INNOVANTS ET STIMULANTS

### AXES

- > Assurer le développement des espaces de travail, d'études, de recherche et de recherche-création en répondant aux besoins actuels et futurs des utilisatrices et des utilisateurs.
- > Innover dans la conception et l'aménagement des campus et centres pour créer un milieu de travail, d'études, de recherche et de recherche-création agréable et flexible.

## CRÉER DES CONDITIONS PROPICES À L'AMÉNAGEMENT D'UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

### AXES

- > Favoriser un milieu de vie sécuritaire.
- > Soutenir le développement de saines habitudes de vie.
- > Prévenir et combattre le harcèlement et les agressions sous toutes les formes.

## POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES PRATIQUES DE GESTION

### AXES

- > Renforcer la sécurité de l'information (informatique, documentaire, renseignements personnels, etc.).
- > Poursuivre le développement à long terme de l'organisation dans le respect d'une saine gestion financière.
- > Encourager et favoriser une collaboration efficace et efficiente entre tous les services, unités d'enseignement et de recherche, écoles et instituts, etc.
- > Optimiser les communications internes.
- > Favoriser l'attraction et l'inclusion des membres du personnel.

## ACCOMPAGNER LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DANS LEUR CHEMINEMENT SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL

### AXES

- > Actualiser et approfondir les connaissances au sujet des caractéristiques de la population étudiante et de ses besoins.
- > Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants par des pratiques et des moyens créatifs et audacieux.
- > Assurer l'accompagnement des membres du personnel dans le développement de leurs compétences tout au long de la carrière.
- > Accompagner et soutenir les membres de la communauté universitaire dans l'appropriation d'une culture et de compétences numériques.
- > Mettre en place un plan de relève pour l'organisation.
- > Accompagner le personnel relativement à la transmission des connaissances, des procédures et des processus rattachés aux différentes catégories de postes.

## PROMOUVOIR ET INTÉGRER LES VALEURS D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

### AXE

- > Favoriser et insuffler une culture d'équité, de diversité et d'inclusion.

## POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE ENVERS L'UQAT

### AXES

- > Bonifier le processus d'accueil des membres de la communauté universitaire.
- > Accroître le sentiment de fierté relié aux réalisations de la communauté universitaire.
- > Favoriser la reconnaissance des membres du personnel par des actions mobilisatrices.
- > Renforcer les liens entre les personnes diplômées et leur *alma mater*.

# Enjeu 04

FAÇONNER L'AVENIR CONJOINTEMENT  
AVEC LES PREMIERS PEUPLES

Au cours des dernières années, l'UQAT a accompli de grandes réalisations visant l'intégration des communautés et des savoirs des Premiers Peuples. L'UQAT poursuit son engagement, dans une collaboration équitable et inclusive.

# ORIENTATIONS

**CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES PERMETTANT UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION QUANT AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

## AXES

- > Rendre tous les programmes de l'UQAT culturellement pertinents, facilitant ainsi l'inclusion et le partage.
- > Intégrer dans notre patrimoine de formation, des cours et des programmes conçus, évalués et révisés pour, par et avec les peuples autochtones.
- > Soutenir la coconstruction d'une pédagogie culturellement pertinente et inclusive.

**BONIFIER L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE AUTOCHTONE**

## AXES

- > Assurer la sécurisation culturelle dans l'offre des services de l'UQAT auprès des étudiantes et étudiants autochtones.
- > Favoriser un cheminement scolaire fluide entre les établissements et les ordres d'enseignement (passerelles, ententes).

**CONTRIBUER SIGNIFICATIVEMENT, PAR LA RECHERCHE ET LA RECHERCHE-CRÉATION, AU MIEUX-ÊTRE DES PEUPLES AUTOCHTONES**

## AXES

- > Bonifier notre environnement institutionnel afin de permettre une meilleure attractivité de l'UQAT comme milieu de recherche et de formation sur les réalités autochtones.
- > Positionner l'UQAT au Québec, au Canada et à l'échelle internationale comme un chef de file en recherche et en recherche-création, de même qu'en enseignement et en formation continue en ce qui a trait aux réalités autochtones.

**COOPÉRER À L'AMÉLIORATION DES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES**

## AXE

- > Contribuer à la promotion de la réconciliation des peuples et des cultures en encourageant le partage et le développement des connaissances et des savoirs.

# Enjeu 05

ÊTRE DAVANTAGE CONNUE ET RECONNUE,  
ICI ET AILLEURS

Acteur et facteur de développement au sein de ses territoires, l'UQAT jouit d'une relation privilégiée avec ses partenaires externes. Préserver la qualité et l'authenticité de ses liens demeure essentiel pour continuer d'entretenir des relations durables et mutuellement profitables. Forte de ses assises, l'UQAT est amenée à déployer ses activités dans ses territoires d'ancrage, au Québec, au Canada et à l'échelle internationale.

# ORIENTATIONS

## ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT ET LA RECONNAISSANCE DE L'UQAT DANS SES TERRITOIRES D'ANCRAGE

### AXES

- > Faire connaître les formations et les services offerts par l'UQAT dans ses campus, ses centres et ses points de service.
- > Affirmer une présence et une implication marquées de la recherche, de la recherche-création et de ses installations dans l'ensemble de ses campus, centres et ses points de service.
- > Accentuer la visibilité et la notoriété institutionnelle au sein des communautés desservies.
- > Favoriser et intensifier l'engagement des membres de la communauté universitaire auprès des collectivités desservies.

## RENFORCER L'IMAGE, LA PRÉSENCE ET LA VISIBILITÉ DE L'UQAT AU QUÉBEC ET AU CANADA

### AXE

- > Faire de l'UQAT un partenaire incontournable.

## DÉPLOYER UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

### AXES

- > Soutenir l'internationalisation de la formation par des méthodes et des actions inédites.
- > Stimuler l'internationalisation de la recherche et de la recherche-création au sein du corps professoral.
- > Accroître le positionnement institutionnel de l'UQAT à l'échelle internationale.

# Remerciements

## ET MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**M. MICHEL LECLERC**  
Président du conseil d'administration

**M. DENIS MARTEL**  
Recteur

**M<sup>ME</sup> MANON CHAMPAGNE**  
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

**M. LUC BOISVERT**  
Vice-recteur aux ressources

**M<sup>ME</sup> SYLVIE BOUILLON**  
Secrétaire générale

**M. VINCENT ROUSSON**  
Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats

**M. PASCAL GRÉGOIRE**  
Professeur, sciences de l'éducation

**M<sup>ME</sup> DOMINIQUE JOLETTE**  
Professeure, sciences du développement humain et social

**M. HATEM MRAD**  
Professeur, École de génie

**M<sup>ME</sup> BRIGITTE ROY**  
Chargée de cours, sciences de l'éducation

**M. VINCENT CLOUTIER**  
Directeur de l'Institut de recherche en mines et en environnement

**M<sup>ME</sup> STÉPHANIE DUCHESNE**  
Directrice du Service des communications et du recrutement

**M<sup>ME</sup> NANCY HARDY**  
Directrice des Services aux étudiants

**M. JEAN-PHILIPPE BALAUX-VEILLETTE**  
Directeur du centre de Montréal

**M. STÉPHANE LAPOINTE**  
Directeur du centre de Mont-Laurier

**M. FRÉDÉRIC NORMAND**  
Technicien en technologie de l'information et représentant des personnels de soutien et professionnel

**M<sup>ME</sup> KARÈNE RICHER**  
Chargée de projets dédiée à la coordination des projets d'intégration des technologies de l'information et des communications dans la formation universitaire

**M. DAVID FOURNIER-VIGER**  
Directeur de la bibliothèque Cégep-UQAT

**M<sup>ME</sup> MONIK DUHAIME**  
Membre socioéconomique au conseil d'administration

**M. MATTHEW HAPPYJACK**  
Membre socioéconomique au conseil d'administration

**M. ALAIN BEAUSÉJOUR**  
Directeur général du Groupe MISA

**M. VINCENT BÉLAND**  
Agent de gestion du personnel au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

**M<sup>ME</sup> ISABELLE BOULIANNE**  
Présidente du conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels

**M<sup>ME</sup> HÉLÈNE PARADIS**  
Directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or

**M<sup>ME</sup> CAROLINE RENAUD**  
Directrice du Service des ressources humaines chez Témisko

**M. YANNICK ROY**  
Directeur général du Centre de services scolaire Harricana

**M<sup>ME</sup> MARTINE RIOUX**  
Chargée exécutive projets spéciaux



Le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT est le résultat de la réflexion d'un comité composé de représentantes et représentants de la communauté universitaire et de partenaires des différents secteurs d'activité sur les territoires desservis. Son contenu est le fruit de nombreux échanges et a été validé dans le cadre d'une tournée de consultation. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la conception de ce plan à l'image de l'UQAT : humain, créatif et audacieux!



HUMAINE  
>>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE